



LYON, CAPITALE DE L'ÉCOLOGIE

**PLAN DE MANDAT
2020 - 2026**





ÉDITO DU MAIRE

Au deuxième semestre 2020, la ville de Lyon, comme l'ensemble du monde, a connu une séquence inédite. Nous l'avons vécue localement avec toutes les capacités dont l'Histoire nous a pourvus. Dans le même temps, le renouvellement démocratique nous donnait mandat pour transformer la ville de manière à la rendre plus apte à surmonter les grands défis de notre temps et simultanément il fallait trouver les moyens de traverser au mieux une crise sanitaire sans précédent.

Le plan de mandat que nous présentons ici a été rédigé avec détermination, conviction, fidélité au programme porté au printemps 2020 et bien sûr beaucoup d'humilité. Il réunit les grandes orientations politiques portées par chacune et chacun des adjoints.es et conseillers.ère délégués.ée membres de l'exécutif municipal. Le plan de mandat fixe nos priorités pour les années à venir.

Le destin de la ville de Lyon ne s'écrit pas sans prendre pleinement en considération des siècles d'héritage accumulés et la trajectoire récemment dessinée par la période contemporaine. L'exceptionnel patrimoine qui nous environne en administre chaque jour la preuve sensible à chacune et chacun d'entre nous : la ville a été bâtie, a évolué et a été reconfigurée par l'ensemble des forces vives qu'elle a abrité et par chaque vie qui y a trouvé le terreau de son expression.

Des grandes voies romaines d'hier au confluent des fleuves d'aujourd'hui, nous devons composer avec la matérialité des lieux, avec les enjeux de demain et le foisonnement des énergies qui s'y côtoient dans le moment présent. Cette ville a une âme. Une âme qui en plus des attentes exprimées, inspire notre projet politique résolument tourné vers l'action.

Nous sommes tous très attachés à l'histoire de notre ville. Nous la savons profondément humaniste et audacieuse. Deux qualités essentielles pour lui permettre de relever les six défis que nous vous présentons dans ce plan de mandat.

1) Réconcilier Lyon avec le vivant

Nous avons exprimé à maintes reprises qu'il s'agit du « dernier mandat pour le climat ». Cela signifie que nous devons viser sans tergiverser à la fois l'atténuation du dérèglement climatique et l'adaptation de notre cité pour faire face aux effets de ses changements. Moins visible, la sixième extinction de masse est un autre péril auquel l'humanité doit faire face. Ainsi est-il nécessaire que chaque politique engagée intègre l'exigence de la revitalisation de la biodiversité, les objectifs d'améliorer la qualité de l'air, de préserver la ressource en eau et d'accroître les espaces urbains dédiés à la nature. L'eau, l'air et la terre en ville constituent des biens communs dont il faut prendre soin pour que se développe le vivant et que s'approfondisse le lien qui le connecte à tous les habitants. Nous voulons agir vite et penser loin. C'est une des raisons pour lesquelles nous travaillons, par exemple, à une meilleure intégration des énergies renouvelables dès maintenant ou au devenir du port Edouard Herriot pour plus tard, avec notamment comme ambition l'optimisation de la logistique sur le dernier kilomètre pour des livraisons moins émissives.

2) Inscrire Lyon dans les limites planétaires

À toutes les échelles d'action, de la plus locale à la plus globale, il est indispensable et urgent d'infléchir la trajectoire prise pour que Lyon ne soit pas un poids pour la planète. La réduction de l'usage de la voiture individuelle a comme motif d'éradiquer la pollution. De manière générale, les choix impulsés par nos délégations en matière d'énergie, d'aménagement, de mobilité, d'habitat, d'économie, d'événements, d'animation...

s'incorporent dans une vision large de la gestion écologique du territoire qui, seule, permet de profiler un horizon désirable et durable au bénéfice de la collectivité toute entière.

L'économie locale, inventive et innovante, donnera sa juste place au réemploi et à la création. Avec notamment des ateliers de réparation dans chaque arrondissement. La relance économique telle que nous la concevons sera éthique, décarbonnée et au service de l'humain.

3) Lyon, une ville résiliente, enracinée dans son bassin de vie

Pour son approvisionnement alimentaire, pour son approvisionnement en eau potable, en matériaux de construction, en énergie, en produits manufacturés, Lyon est dépendant de ressources qui lui sont extérieures. Lyon est aussi chaque jour un lieu de convergence de milliers de personnes qui viennent travailler, apprendre se former, se soigner, se divertir, se promener, se retrouver entre amis ou en famille. Lyon est enracinée dans son bassin de vie.

Nous devons cultiver les interactions villes-campagne, coopérer activement avec tous les territoires, villes voisines, communes périurbaines ou rurales, autres agglomérations urbaines de la région, pour un modèle de développement qui préserve nos biens communs.

La relocalisation de filières ou la structuration de filières locales est une voie certaine de résilience dans laquelle nous nous engagerons, pour créer des emplois, pour réduire les impacts environnementaux liés au transport, pour sécuriser nos approvisionnements.

4) Lyon, ville inclusive qui assure que chacun ait une place

Le mandat qui s'élance est aussi celui de la proximité. Il s'appuie sur la confiance dans les atouts qui sont les nôtres : la richesse humaine de notre ville, la diversité de ses talents, l'énergie qui les habite, les réussites passées, la transmission des savoir-faire et des mémoires, la bienveillance comme principe et règle des rapports sociaux dans la cité.

Ensuite, parce qu'il faut de tout pour faire un monde et que l'altérité enrichit, la recherche de la mixité dans l'habitat sera poursuivie. Et le logement à la lyonnaise, toujours digne et plus abordable conciliera esthétique, sobriété énergétique et usages différenciés en fonction des aspirations et des besoins existants.

Lyon prendra davantage soin de ses habitantes et de ses habitants, insistant sur l'inclusion des populations fragiles et la protection des plus vulnérables, soit parce qu'elle encouragera l'engagement individuel, soit parce qu'elle soutiendra son réseau associatif ou mobilisera ses services. Hospitalité et accessibilité seront donc des maîtres-mot de ce mandat.

5) Lyon, ville impliquante, pour faire société autrement, donner envie, donner confiance.

Rien de grand à Lyon ne peut se faire sans les Lyonnaises et les Lyonnais. À l'heure d'une défiance dans la vie publique qui s'est, hélas, généralisée et où la participation, même électorale, en vient à décliner, nous prenons le parti d'organiser celle-ci pour permettre d'impliquer plus et mieux en fixant à notre ville un objectif de saut qualitatif dans nos pratiques démocratiques locales. La mise en place du budget participatif reflète cette volonté. L'enjeu principal est de redonner une place aux « invisibles » et aux « sans-voix ». Il n'a de sens, bien sûr, qu'en assurant simultanément la transparence des décisions prises et en améliorant l'accès à l'information pour recréer de la confiance, inciter à s'engager, permettre l'interpellation citoyenne et le fonctionnement délibératif

à l'occasion des concertations. Tout en s'appuyant chaque fois que la situation s'y prête sur les principes de l'intelligence collective. Pour donner confiance, à l'intérieur même des services publics, nous nous engageons sur une méthode de travail collective au travers de l'élaboration d'une charte du dialogue social et à construire un projet sur le sens de l'action publique.

6) Lyon, ville de la coopération

Lyon ambitionne de devenir une ville exemplaire dans l'expression de ses solidarités et dans sa manière de conforter la place de l'entraide comme valeur cardinale, dans la façon dont on y entreprend. Depuis des siècles le monde économique et associatif a contribué à faire de Lyon une grande ville, une ville ouverte sur le monde, une ville-carrefour, créative, innovante. Les entreprises jouent un rôle essentiel dans l'excellence scientifique lyonnaise, pour nos universités, nos grandes écoles, pour la recherche et le développement, pour nos centres de formation.

Pour préserver l'emploi et ce tissu économique qui fait la richesse de notre ville, pour que tous les secteurs d'activités entrent dans la transition écologique, la coopération est appelée à devenir la règle et la compétition l'exception. Le modèle de l'économie sociale et solidaire aura l'opportunité de se développer. Nous inventerons de nouvelles formes de coopérations, basées sur la confiance et la bienveillance, entre acteurs privés et institutions publiques.

Ces six défis sont nos priorités pour le mandat.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les actions et projets à mener pour atteindre l'ambition collective que nous nous sommes fixée, en poursuivant notre vœu le plus cher : **créer les conditions du bien-être pour les Lyonnaises et les Lyonnais, et faire de Lyon la ville des enfants.**

Grégory Doucet,
Maire de Lyon

LA DUCHÈRE

SAINT-
RAMBERT

PERNON

BOU
CROIX

FABRIQUE
DE LA RÉSILIENCE

FORÊT
DES BALMES

POINT
DU JOUR

BERGES
DE SAÔNE

PRESQU'Î

PERRACHE

CITÉ



39

ÉCOLES créées, reconstruites,
rénovées, agrandies



18

nouveaux établissements
**D'ACCUEIL
JEUNES ENFANTS**
(plus de 550
nouveaux berceaux)



12

établissements
CULTURELS
rénovés



7

établissements
JEUNESSE
créés ou rénovés

[illegible]

renovés (Hôtel de ville,
Mairies d'arrondissement)

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MANDAT

Le plan de mandat 2020-2026 est le fruit d'une co-construction conduite entre juillet et décembre 2020, associant le Maire de Lyon, les membres de son exécutif, les Maires d'arrondissement et les conseillers municipaux de la majorité municipale, dans un esprit de transversalité et de dialogue.

C'est collectivement qu'ont été définies les grandes priorités. C'est collectivement que le Plan pluriannuel d'investissement, découlant du plan de mandat, a été écrit. Et c'est collectivement que nous participerons à la gouvernance de la cité, en associant autorités locales et société civile.

Ainsi, ce plan de mandat incarne un véritable changement de méthode, dans le sillage d'une pratique renouvelée de l'exercice du mandat municipal, plus frugale et vertueuse (réduction d'indemnités d'élus et du train de vie, non-cumul de mandats).

Une méthode inclusive et participative

Le plan de mandat donne un cap, fixe l'ambition et les grandes orientations. Pour concrétiser chaque projet, nous associerons toutes les forces vives du territoire, habitants, collectifs, commerçants et entreprises, associations, bailleurs sociaux.

L'expertise des usagers sera recueillie pour améliorer le service rendu, à l'image du Conseil consultatif lyonnais Covid, créé dans le contexte de crise sanitaire qui donne la parole à un panel d'habitants et d'habitantes.

Pour que chacun participe pleinement à la transition de notre ville, nous renforcerons le pouvoir d'agir des habitants et des habitantes par la création et le développement de dispositifs et d'instances en ce sens, tel que le budget participatif.

Assurer une transparence et redevabilité de l'action publique

Pour s'assurer que les décisions prises vont dans le sens de la transition écologique, de la justice sociale et du bien-être des habitants, une boîte à outils de pilotage de l'action municipale se met en place, comportant trois familles d'indicateurs, complémentaires :

- Le baromètre du bien-être
- Le tableau de bord de la transition écologique, intégrant un panel d'indicateurs issus des 17 ODD de l'ONU, référentiel international
- Le suivi en continu de la réalisation du Plan pluriannuel d'investissement et du plan de mandat

Le budget climat (évaluation du dégagement de CO2 sur les opérations financées par la Ville de Lyon) ainsi que le budget sensible au genre (évaluation de la répartition de l'argent public entre les sexes, visant à corriger les inégalités femmes-hommes) seront par ailleurs des outils de planification indispensables à la tenue de nos objectifs politiques.

À toutes les échelles, mener un dialogue en continu, au service du projet de territoire

Le principe de coopération est un projet en soi ; la Ville de Lyon s'attachera à le mettre en œuvre dans l'ensemble de ses partenariats institutionnels.

● Les arrondissements, opérateurs de proximité

Les mairies d'arrondissement, premières portes d'entrée des services publics, jouent un rôle central dans la vie de la cité. Echelon de proximité, l'arrondissement sera au cœur des démarches de démocratie locale et d'implication citoyenne. Et la Conférence des Maires d'Arrondissement offrira un espace de dialogue continu et inédit.

● Faire tandem avec la Métropole de Lyon

Par ses très nombreuses compétences en lien direct avec le quotidien des Lyonnaises et des Lyonnais (social, petite enfance, collèges, développement économique, réseaux cyclables et routiers, planification urbaine, eau, déchets), la Métropole de Lyon participera elle aussi à la mise en œuvre des orientations de notre plan de mandat. La coopération entre nos deux collectivités et les objectifs politiques que nous partageons sont gages d'efficacité de l'action publique locale. La Conférence territoriale des Maires sera une instance de gouvernance propice au dialogue, à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

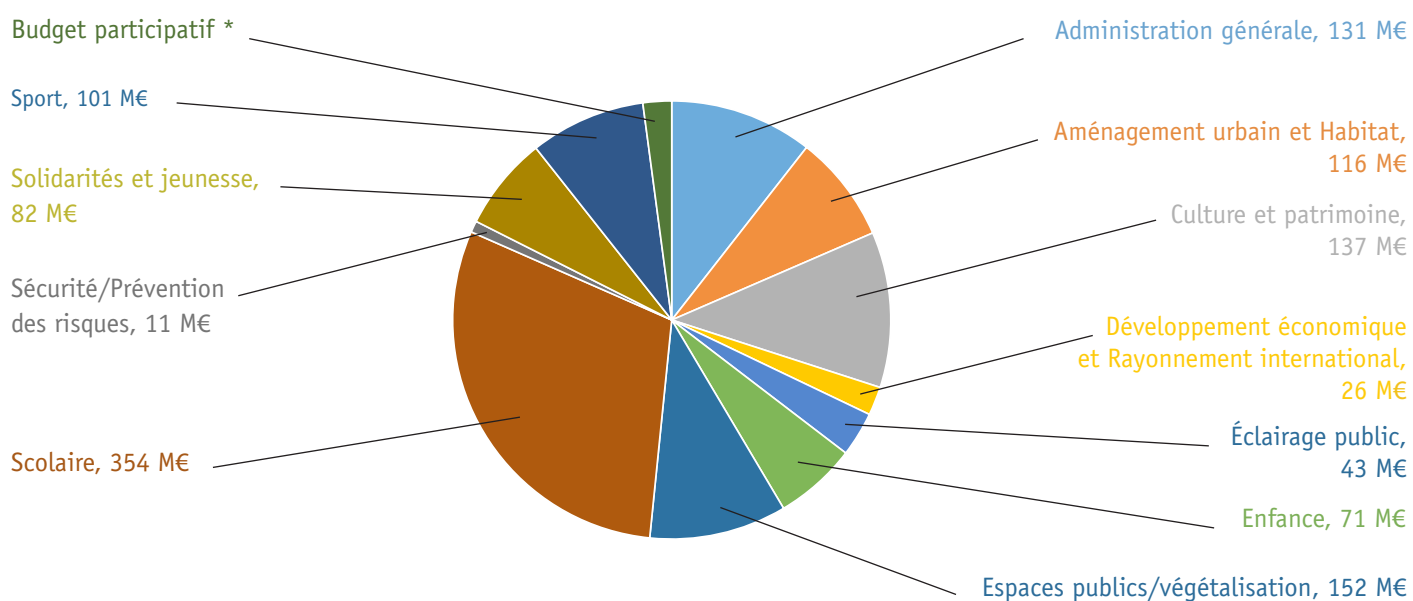
● Dialogue avec nos voisins de proximité, des homologues nationaux, et des partenaires étrangers inspirants

L'intérêt général tout autant que notre dépendance à des territoires voisins ou à des échelons supra-communaux nécessitent de nouer des partenariats solides : avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'État et ses services déconcentrés, mais aussi au sein de réseaux de villes nationaux ou européens, ou encore, des coopérations internationales renouvelées.

La prospérité de notre Ville est aussi conditionnée par une coopération harmonieuse avec l'ensemble des territoires voisins, notamment plus ruraux.

LES GRANDS SECTEURS D'INVESTISSEMENT DU PLAN D'ÉQUIPEMENT PLURIANNUEL 2021-2026

La programmation pluriannuelle des investissements est un processus continu de planification permettant de recenser les projets puis de les prioriser en fonction de la capacité financière et des choix de gestion de la Ville. Elle permet de formaliser la stratégie d'investissement de la collectivité et d'en faciliter le pilotage pour toute la durée du mandat. Elle donne aussi à voir aux entreprises du territoire les marchés qui vont être lancés pour chacun des grands secteurs identifiés.



Cette présentation intègre une ventilation, au sein des 12 secteurs thématiques, des 165 M€ du « Tous secteurs » du PPI.

* Un budget participatif de 50 M€

Répartis entre les 25 M€ directement dédiés et 25 M€ supplémentaires issus des investissements sectoriels, ce sont au total 50 M€ qui permettront de financer des projets de proximité co-construits avec les habitantes et les habitants.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PLAN ACTIONS PRIORITAIRES DES 24 GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA VILLE DE LYON

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PATRIMOINE, POLITIQUE DE RÉSILIENCE	12
MOBILITÉS, LOGISTIQUE URBAINE, OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC, ESPACES PUBLICS	15
URBANISME ET AMÉNAGEMENT, HABITAT ET LOGEMENT	18
BIODIVERSITÉ, NATURE EN VILLE, PROTECTION ANIMALE, ESPACES VERTS, PARCS ET JARDINS, CIMETIÈRES	21
VILLE DES ENFANTS	24
ÉDUCATION	27
PETITE ENFANCE	30
CULTURE	33
SPORTS, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE, ÉDUCATION POPULAIRE	36
ACTION CITOYENNE ET POLITIQUE DE LA VILLE	40
SÛRETÉ, SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ	43
SOLIDARITÉS ET INCLUSION SOCIALE	46
SANTÉ ET PRÉVENTION, SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, RELATIONS AVEC LES HÔPITAUX	49
LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS	51
DROITS ET ÉGALITÉS, MÉMOIRE, CULTES ET SPIRITUALITÉS, ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, HANDICAP	53

EMPLOI, ÉCONOMIE DURABLE, INSERTION, COMMERCE, ARTISANAT	56
RELATIONS, COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES	60
TOURISME RESPONSABLE, GRANDS ÉVÉNEMENTS	63
ALIMENTATION LOCALE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	66
ACCUEIL ET HOSPITALITÉ	69
FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE	72
DÉMOCRATIE LOCALE ET REDEVABILITÉ, ÉVALUATION ET PROSPECTIVE, VIE ÉTUDIANTE	75
PROMOTION DES SERVICES PUBLICS	78
ADMINISTRATION GÉNÉRALE, INFORMATIQUE ET POLITIQUE DU NUMÉRIQUE, RELATIONS AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT	81

DERNIER MANDAT POUR LE CLIMAT !

Alors que le Forum économique mondial pointe les enjeux environnementaux comme les cinq principaux risques qui pèsent sur l'économie mondiale, après 6 années consécutives de ce triste record, 2020 a une fois de plus été l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 120 ans. À cela, s'ajoutent des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents : vagues de chaleur, tempêtes, incendies, qui sont devenus le lot habituel des terriens. Les Lyonnais et Lyonnaises, eux, voient petit à petit changer leur climat, avec des canicules plus fréquentes durant lesquelles le thermomètre atteint plus de 40°C et des moyennes de saison qui augmentent. Tous les voyants sont au rouge et montrent qu'il est plus que jamais temps d'agir pour préserver notre planète et notre climat, et entamer résolument la transition écologique de Lyon.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Faire de la transition écologique le fil conducteur du mandat

La transition écologique est le fil conducteur de ce mandat et doit irriguer chaque politique publique. Chaque adjoint et adjointe est ainsi membre du Conseil de transition écologique, véritable espace d'échange et de suivi, afin que chaque délégation réalise cette transition et participe de la résilience de la ville. La transition se fera avec les citoyens et citoyennes, la concertation et la participation sont nécessaires en son cœur, pour garantir une bonne adhésion du projet, mais aussi une transition écologique juste.

Rénover le patrimoine pour mettre la Ville de Lyon sur la trajectoire de neutralité carbone

L'évolution des modes de vie par l'adhésion à de nouvelles pratiques plus vertueuses est la clé de la réussite de cette transition vers un modèle écologique. Il est indispensable d'impulser une culture de sobriété au sein même de la Ville. La collectivité doit montrer le chemin et l'exemple avec son propre patrimoine bâti, en rénovant ses bâtiments, en veillant à la qualité de l'air intérieur et au confort d'été, et en y intégrant des énergies renouvelables.

Optimiser le patrimoine en partageant une vision à long terme

Pour réussir la transition du patrimoine bâti de la Ville, une planification est indispensable, afin d'anticiper les travaux, en lien avec les mairies d'arrondissement, véritables gestionnaires de proximité. Dans cette perspective, dans une ville dense aux locaux tendus, un travail de stratégie et de prospective pour optimiser l'usage de tout le parc s'incarnera dans un schéma directeur immobilier.

Inscrire le patrimoine historique dans la transition écologique

Enfin, la transition écologique se fera de concert avec une attention de chaque instant pour la préservation du patrimoine historique de Lyon, notamment de sa zone UNESCO, qui a valorisé et protégé.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

D'abord, celle de la redevabilité et du suivi, grâce à un tableau de bord et ses indicateurs, donnant à voir la bonne avancée de la transition écologique de la ville. Le lieu de ce suivi est le Conseil de la transition écologique, au sein duquel se réunit tous les mois l'intégralité de l'exécutif, et qui s'appuie sur la nouvelle mission transition écologique.

Ensuite, en faisant du changement des pratiques vers plus de sobriété collective une priorité forte et transversale. Cela passe notamment par un plan de déplacement des agents et des usagers de nos services et par une équipe d'économes de flux qui accompagnera chacun et chacune dans la chasse au gaspi.

La rénovation énergétique de nos bâtiments est une priorité de budget d'investissement. Pendant le mandat, nous réaliserons des dizaines de rénovations BBC (bâtiments basse consommation) des équipements les plus consommateurs, mais encore 20 toits solaires et le raccordement aux réseaux de chaleur. Avec l'achat d'une électricité 100 % renouvelable et de 25 % de gaz vert, nous ferons chuter les émissions de gaz à effet de serre de la Ville.

Pour la première fois, la Ville mettra en place un Schéma directeur immobilier, partageant l'état des lieux de son patrimoine et les principes qui optimisent sa gestion, dans une vision prospective. Il intégrera également le plan des travaux incontournables sur une durée de deux mandats.

Enfin, nous mettrons en place une politique d'optimisation du foncier et des bâtiments vacants, notamment via l'outil des occupations temporaires.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Création de la mission «transition écologique», construction du tableau de bord de la transition écologique, tenue régulière des conseils de la transition Révision du plan climat et nouveau plan d'actions Marché solaire PV (photovoltaïque) citoyen Marché gaz renouvelable Lancement de la rénovation du patrimoine public renovation patrimoine: SPL OSER, autres lancement du Plan de déplacement des agents de la Ville de Lyon (PDME) Signature d'une convention avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) pour plus de sobriété au travail. Renforcement service gestion des énergies (économies flux, outil), formation Schéma directeur immobilier (SDI): état des lieux et grands enjeux	Bilan décret tertiaire OPERAT Travaux pour bilan ADAP Livraison premières rénovations énergétiques globales Marché solaire (photovoltaïque) des bâtiments municipaux Livraison outils informatiques: suivi consos, gestion salles Nouveau plan de gestion UNESCO Finalisation travaux 4eme convention patrimoine Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du patrimoine	Renouvellement label cit'ergie Signature 5ème Convention Patrimoine Ville-État Mise en œuvre du schéma directeur immobilier Nouveau plan lumière Plan de gestion et Rapport périodique UNESCO



VERS UN ESPACE PUBLIC AGRÉABLE ET DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

Face aux impacts du dérèglement climatique et aux effets sur la santé de la pollution de l'air, la Ville de Lyon doit accélérer sa transition vers une mobilité soutenable. Pour cela, il est urgent d'impulser et de promouvoir les mobilités actives afin de réduire au maximum les modes des déplacements carbonés, et transformer les espaces publics de la ville pour les sécuriser et les adapter à ces nouveaux usages, pour amener du confort et une place plus généreuse pour l'usage de la marche et du vélo. En parallèle des déplacements individuels, ce sont aussi les transports de marchandises qui doivent être optimisés, via un plan stratégique de logistique urbaine.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Accélérer la transition des mobilités

Dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique, priorité de la mandature, il est urgent d'avoir une action forte sur le secteur des transports, qui ont un impact important sur les émissions de gaz à effet de serre. De fait, la stratégie de mobilité de Lyon joue un rôle central dans le plan de transition écologique porté par la nouvelle majorité, avec l'objectif d'aller vers des mobilités décarbonées, en permettant à toutes et tous de se déplacer sans voiture, en facilitant l'accès aux alternatives que sont la marche, le vélo, les transports en commun, le covoiturage ou encore l'autopartage.

Mieux respirer et vivre mieux

Les Lyonnaises et les Lyonnais sont exposés à des niveaux de particules fines supérieurs au seuil fixé par l'Organisation mondiale de la santé, ainsi qu'à des dépassements de la valeur limite et de la valeur cible en dioxyde d'azote et d'ozone. Pourtant, la pollution de l'air affecte gravement la santé : chaque année, 48 000 personnes meurent en France des conséquences d'une qualité de l'air dégradée. Lutter contre la pollution de l'air est donc une priorité. Il est également important de réduire les autres nuisances dans l'espace public que sont les nuisances sonores, visuelles et olfactives, qui dégradent au quotidien la qualité de vie des habitantes et des habitants et d'améliorer la sécurité des usagers des mobilités actives.

Développer une meilleure qualité de vie en ville

La crise sanitaire, et notamment le confinement, a mis en exergue les difficultés de la vie en ville, le bruit, la densité de population, le manque d'espace et de nature ont pesé lourd sur le moral des citoyens. Face à cela, il est indispensable de rééquilibrer l'espace public pour l'adapter à tous les usages, redonner de la place et du confort aux piétons, sécuriser les cheminements, adapter la ville aux canicules en la déminéralisant, végétaliser et ombrager partout où c'est possible. L'espace public doit être transformé pour être au service de toutes et tous, et les places comme les trottoirs doivent devenir des lieux de vie agréables, végétalisés et tranquilles.

S'approvisionner écologiquement : développer une logistique urbaine dé-carbonnée et optimisée

À l'heure de l'explosion de la livraison à domicile, les collectivités doivent développer une vision stratégique claire et incitative de la logistique urbaine. La gestion du « dernier kilomètre » est étudiée par des acteurs qui avancent sur cette manière d'optimiser les déplacements liés à la logistique, notamment en ouvrant des espaces de logistique. Lyon doit être motrice sur cette réflexion et permettre à la logistique urbaine de se transformer vers un modèle optimisé, moins émissif et moins polluant.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Changer les logiques d'occupation d'espace, développer la piétonisation de l'espace public

D'abord, afin d'améliorer la qualité de vie en ville, il est nécessaire de permettre aux usagers de se réapproprier l'espace public en toute sécurité, notamment en faisant davantage de place aux piétons, grâce aux projets de piétonisation de la Presqu'île, d'expérimentations piétonnes des cœurs de quartiers dans tous les arrondissements, et de sécurisations des abords de l'intégralité des écoles sur le mandat.

Réduire le trafic automobile et ses émissions

De la même manière, il faut accélérer la démotorisation des ménages, la baisse des émissions des véhicules, la réduction du trafic automobile et la reconquête de l'espace public. Pour cela, la mise en place d'une politique du stationnement globale est indispensable, via différentes mesures comme d'étendre les zones payantes et de faire évoluer les tarifications avec un critère poids des véhicules, de faire respecter le stationnement payant, de renforcer l'action de prévention des nuisances par les ASVP et de transformer des milliers de places de stationnement en espaces verts, terrasses, espaces animés ou autres.

Adapter l'espace public aux mobilités douces

En parallèle de la diminution du trafic automobile, une des priorités de la mandature est d'adapter l'espace public aux mobilités douces afin d'augmenter la part modale de la marche et du vélo. Cela passera par une amélioration concrète de l'expérience piétonne et cycliste, notamment par la mise en place de dispositifs d'ombrage sur les parcours piétons les plus fréquentés et, en lien avec la Métropole, le développement des continuités cyclables, notamment via le Réseau Express Vélo, et la multiplication par 4 des places sur les arceaux vélos et par 10 des places de stationnements sécurisés.

Agir pour un espace public agréable et équilibré

Dans la même logique que la suppression de places de stationnement et du renversement de logique d'occupation de l'espace public pour le rééquilibrer au profit du piéton, il faut agir pour mieux partager la voirie et aller vers une ville plus lente et plus apaisée. Ainsi, afin d'agir sur les nuisances sonores et la sécurité des personnes, la vitesse autorisée sera abaissée à 30km/h, un plan de création de superblocs dans tous les arrondissements sera mené, les véhicules et activités vecteurs de nuisances seront mieux encadrés, et une action sera menée contre les nuisances sonores des deux roues motorisés et l'usage des trottinettes sera mieux encadré. Par ailleurs, les usages polluants de l'espace public seront aussi supprimés, notamment les terrasses chauffées et l'usage de groupes électrogènes.

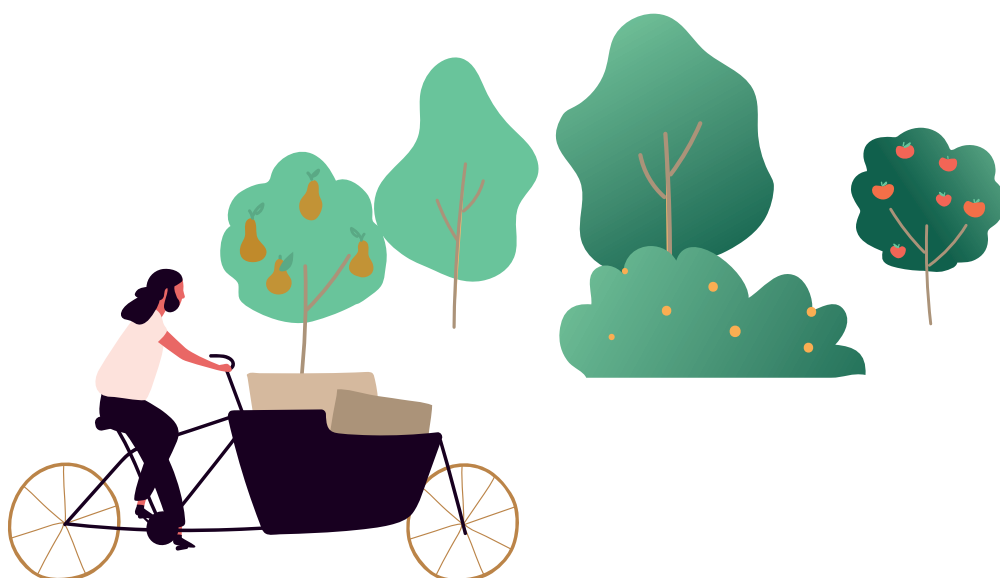
Développer une logistique urbaine optimisée et efficace

La Ville de Lyon souhaite se positionner comme une actrice engagée et développer une vision stratégique d'une logistique urbaine durable et moins émissive. Cela passera

par la fédération des acteurs autour d'un système de logistique urbaine multimodal adapté au plus grand nombre de commerces, par l'augmentation de l'offre d'aires de livraison VUL et vélo-cargos et par le développement d'espaces de logistique urbaine (ELU), d'usage du fluvial et d'optimisation des livraisons de colis. La Ville doit être facilitatrice et motrice également sur l'amélioration de la livraison du dernier kilomètre, notamment en développant un système de dernier kilomètre amont et aval en lien avec un marketplace lyonnais.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Encadrement des trottinettes Piétonisation de la Presqu'île Ville 30 ; développement important de stationnements pour vélos et engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) Contrôle efficace du stationnement (LAPI) Accompagnement et promotion du développement de bouquets de mobilité co-développé avec la Métropole, Lyon Parc Auto et le Sytral	Extensions importantes des zones de stationnement payant Système de gestion du dernier km fonctionnel Aménagement de dispositifs d'ombrage ; zéro groupe électrogène	Pérennisation des piétonisations des cœurs de quartiers Signalétique piétonne fonctionnelle Inaugurations de projets de transports en commun et de requalifications structurantes de voirie



POUR UNE VILLE INCLUSIVE, À TAILLE HUMAINE, SOUTENABLE ET RÉSILIENTE

Lyon a un patrimoine architectural bâti exceptionnel, de plus de 2 000 ans, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998. Notre ville doit aujourd'hui relever le défi du siècle, en s'adaptant aux grands enjeux environnementaux, climatiques, sanitaires et sociaux qui se posent à nous. La délégation est particulièrement concernée par ces enjeux, car l'habitat et la construction correspondent à 2/3 des émissions de GES, et l'immobilier à 18 %. Produire un aménagement plus soutenable et à taille humaine, impulser de nouveaux équilibres dans la fabrique de la ville, en donnant plus de place à la nature, aux espaces publics, aux équipements, à la participation citoyenne, tels sont les grands enjeux de cette délégation. Par ailleurs, alors que le prix de l'immobilier a explosé à Lyon, il est plus urgent que jamais d'actionner tous les leviers pour agir sur la spéculation et stabiliser les prix du foncier, afin de permettre à chacun et chacune s'accéder au droit inaliénable qu'est le droit à un logement. Les objectifs du mandat sur le logement sont dans ce cadre ambitieux, pour nous permettre de créer du logement abordable, et d'atteindre nos obligations légales en termes de logement social.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

« Être un homme veut d'abord dire habiter » (Gaston Bachelard). D'abord, l'enjeu prioritaire est d'**agir pour permettre à toutes et tous de se loger**. Pour cela, il est urgent d'actionner tous les leviers permettant de limiter l'envolée des prix et de lutter contre la spéculation immobilière. Améliorer le parc social, la fluidité des parcours résidentiels à chaque étape de la vie, respecter nos obligations légales en matière de logement social et d'accès au logement, sont des priorités pour le mandat.

Ensuite, nous souhaitons **impulser à Lyon un nouvel urbanisme**, garant d'un aménagement plus partagé, plus équilibré, plus soutenable et à taille humaine, en donnant davantage de place à la nature, aux espaces publics et en comblant le déficit existant en termes d'équipements.

La construction est un secteur à fort impact, tant sur nos émissions de gaz à effet de serre que sur la capacité d'adaptation aux chocs climatiques de notre ville. Il est urgent de faire entrer Lyon dans l'ère du bâtiment bioclimatique, bas carbone et résilient. Pour cela, il est impératif de travailler main dans la main avec les professionnels afin de maximiser à Lyon une conception vertueuse, pour aller vers des bâtiments frugaux, bas carbone et réversibles, des lieux de vie de qualité, et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments dans le parc privé.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

D'abord, la refonte de la Charte de la qualité urbaine et architecturale, qui n'avait pas été révisée depuis 2006, pour intégrer les nouveaux enjeux imposés par le dérèglement climatique. Cette révision, lancée dès le début du mandat, se poursuit en concertation avec les acteurs de la promotion immobilière, de la construction et les architectes, pour que chaque bâtiment contribue à la transition écologique et à la résilience de la ville. La nouvelle équipe est également très mobilisée pour donner une trajectoire plus écologique aux grands projets, à travers les opérations publiques d'aménagement (ZAC, PUP) et réorienter le projet Part-Dieu pour en faire un quartier à vivre, plus végétal, apaisé et à taille humaine.

Ensuite, l'augmentation incontrôlée des prix de l'immobilier est une vraie préoccupation : il est urgent de mettre un terme à ce processus qui empêche de plus en plus de Lyonnaises et de Lyonnais de se loger. Pour cela, tous les leviers doivent être actionnés afin, d'une part, de contenir l'explosion des prix et d'autre part, de produire du logement social et abordable pour permettre à chacun et chacune de se loger. D'abord, des objectifs ambitieux en termes de production de logements sociaux, dans le but d'atteindre l'objectif légal de 25 %. Ensuite, via la maîtrise des prix du foncier grâce à la Foncière solidaire de la Métropole de Lyon et des prix des loyers du parc privé, grâce à la participation de Lyon à l'expérimentation de l'encadrement des loyers. Une stratégie foncière plus ambitieuse est également à définir pour accompagner le développement urbain, pour réaliser des équipements, services et espaces verts, et valoriser les fonciers vacants (appels à projets -AAP-, appels à manifestation d'intérêt -AMI-).

Une attention particulière doit également être accordée aux quartiers d'habitat social que sont les NPRNU Duchère, Mermoz, Langlet Santy et engager de nouveaux projets dans les lieux délaissés, pour des projets à visage humain. À ce titre, l'amélioration de la qualité de vie des secteurs Cité Jardin et place Gabriel Péri sont des priorités du mandat.

Enfin, afin de créer un espace public végétal, apaisé, adapté aux mobilités actives, dès le début du mandat, un « chemin directeur des espaces publics » est lancé, afin de partager une vision commune, prenant en compte l'ensemble des besoins et des usages, de façon cohérente et concertée avec les mairies d'arrondissement et la Métropole de Lyon.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Refonder la Charte urbaine et architecturale & mener un débat sur la « juste densité », la production de logements et la préservation de la biodiversité Adopter une stratégie habitat pour augmenter la production de logement abordable Définir une stratégie foncière et valoriser les fonciers vacants Établir un chemin directeur des espaces publics Redéfinir les objectifs pour le quartier Part-Dieu	Mieux encadrer la production urbaine dans le diffus pour une ville soutenable et résiliente (modification n°3 et n°4 du PLU-H). 1ères opérations exemplaires Montée en puissance de l'office foncier solidaire (OFS), de l'encadrement des loyers et de la production de logement sociaux par les bailleurs et dans les secteurs de mixité sociale Partout dans la ville, accompagner la transformation des espaces publics avec la Métropole 1ères livraisons des opérations Part-Dieu, Gerland, Confluence, Duchère, Mermoz, Langlet Santy	Dans chaque quartier de Lyon des opérations exemplaires Objectif 25 % de logements sociaux atteint Livraisons d'espaces publics emblématiques du nouveau cap Poursuite des grands projets Transformation Cité jardin et Gabriel Péri Montée en puissance des rénovations thermiques dans les ravalements



LA VILLE NATURE : AUX ARBRES CITOYENS !

La 6ème extinction de masse s'accélère à un rythme alarmant : en 40 ans, la biomasse des espèces sauvages, mammifères, oiseaux, reptiles, a diminué de près de 60 %, favorisant l'émergence des zoonoses, dont la Covid-19 et la crise qui en découlent sont une cruelle illustration. À son échelle, notre ville, véritable joyaux patrimonial, reste cependant trop minérale et particulièrement carencée en espaces verts de proximité. Les Lyonnais et les Lyonnaises souffrent de ce manque de nature en ville, notamment lors des épisodes de canicule, qui sont de plus en plus nombreux. Aussi apparaît-il urgent pour le climat, la biodiversité, la résilience de notre collectivité, pour la qualité de vie des habitants et habitantes et leur santé, de redonner une place centrale à la nature en ville.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Les 3 objectifs principaux de la délégation dans une vision de transformation de Lyon s'articulent sur la présence considérablement accrue de nature en ville, pour le bien-être des Lyonnais et des Lyonnaises, et la restauration et la création de continuités écologiques :

À l'heure du dérèglement climatique, il est urgent d'adapter la ville à la multiplication des canicules à venir. L'objectif est, en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature, de créer de nouveaux espaces végétalisés partout où c'est possible et de favoriser et développer la pleine terre, afin de rafraîchir la ville et permettre à la biodiversité de se développer.

L'enjeu est également celui de l'équité sociale et territoriale. Une priorité de la nouvelle majorité est de donner à chacun et chacune et partout accès à la nature au quotidien. Pour cela, nous mettrons en œuvre une végétalisation massive des espaces de vie et des espaces publics (écoles, crèches, résidences, voies vertes, parcs et jardins, fermes et vergers...) et mènerons une politique résolue de réduction des inégalités environnementales (espaces récréatifs, sportifs, de convivialité et de partage).

Développer la nature à Lyon passe aussi par la préservation et la valorisation de la biodiversité des milieux naturels existants et des services écosystémiques. Pour cela, la nouvelle majorité mène une politique de développement des trames vertes et bleues. Cette volonté permettra de mieux mailler le territoire de façon naturelle en faveur des espèces.

Enfin, le développement massif de la nature en ville repositionnera l'humain au cœur de la ville et aussi d'accorder d'une vraie place à l'animalité urbaine, en faisant de Lyon une ville exemplaire du respect du bien-être de la faune domestique et sauvage.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

D'abord, la création de nouveaux poumons verts ! Le Grand Parc des Balmes de Fourvière, emblématique du mandat, laissera une place importante à une nature non domestiquée, s'étalera sur une superficie de 80 ha et un linéaire de 10 km et permettra de relier Vaise, le Vieux-Lyon, Champvert et Choulans, en incluant le cimetière et le fort de Loyasse. Une forêt urbaine verra le jour sur le quartier Part-Dieu au niveau de la rue du Docteur Bouchut, substituant la skyline de tours par une canopée. Un nouveau grand parc urbain rassemblera le parc Blandan et les cimetières de la Guillotière, grâce à un apaisement et une végétalisation de la rue de l'Épargne, et enfin nous étirerons le parc de Gerland jusqu'à l'avenue Tony Garnier afin de préparer sa prolongation au sud-est vers les berges du Rhône.

Avec la Métropole de Lyon, nous portons l'ambition de végétaliser partout l'espace public et la voirie en débitumant et en offrant la possibilité aux habitants de participer à cette politique, mais aussi de développer l'ombrage en plantant massivement des arbres. Enfin, il est prévu de désimperméabiliser le plus possible les espaces artificialisés, afin d'améliorer la porosité et la gestion des eaux pluviales, également en renaturant des cours d'eau actuellement invisibles, en créant des noues, mares et des zones de ripisylve.

La sensibilisation à la protection de l'environnement à tout âge de la vie est un axe important de la politique poursuivie. Elle se traduit par un grand plan de végétalisation de lieux recevant tous les publics, comme les cours d'écoles, crèches et EHPAD, en traitant tous les nouveaux projets et toutes les réhabilitations d'établissements, et un quart des établissements existants. Cette végétalisation permet de diversifier le paysage en inscrivant l'alimentation au cœur de celui-ci (vergers). Par ailleurs, la sensibilisation se fait également en développant la concertation et la participation citoyenne, en mettant en place des projets au niveau des quartiers, jardins partagés, familiaux, vergers, jardins de rues.

La nouvelle majorité porte également une ambition forte pour le plus grand parc à l'anglaise gratuit en Europe : le Parc de la Tête d'Or. Tout d'abord, au niveau du zoo, afin de prendre en compte de manière plus accrue le bien-être animal et la protection des espèces menacées. Ensuite, au niveau du jardin botanique, afin de valoriser ses collections végétales et son patrimoine historique (serres, herbiers). La charte du parc élaborée en 1997 fera l'objet d'une révision complète afin d'envisager les nouveaux usages, les nouveaux besoins mais aussi pour participer davantage à la protection de la biodiversité.

CALENDRIER DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Études et travaux préalables (géotechnique, pollution des sols, mobilité) Concertation avec les propriétaires fonciers (acquisitions, conventionnements, servitudes...) Extension de parcs urbains, voies vertes, création de jardins partagés et jardins de rues	Ouverture des premiers secteurs de la Forêt de Fourvière Continuité Blandan – Guillotière Renaturation des cimetières Écoles et crèches végétalisées, voies vertes	Achèvement du Grand Parc des Balmes Forêt urbaine de la Part-Dieu (livraison dernières tranches) Travaux d'aménagement, de gestion et de conservation du Parc de la Tête d'Or



LYON, VILLE DES ENFANTS !

Depuis quelques années, la place de l'enfant dans la ville, comme habitant mais aussi comme acteur, la liberté que les adultes lui laissent dans la rue comme dans les espaces de concertation, est une préoccupation grandissante, partant du constat d'un rétrécissement de l'espace des enfants dans la ville, en lien avec la place grandissante prise par la voiture en ville au cours du 20ème siècle. Selon Katherine Frohlich de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, « d'un périmètre de 10 km en 1919, le jeu libre d'un enfant de 8 ans couvre actuellement à peine 300 m aujourd'hui ». Une bonne intégration et un réel épanouissement des enfants dans la ville est un indicateur majeur de son inclusivité. Une ville pour les enfants est aussi une ville pour tous, qui appartient à ses habitants et qui améliore la qualité de vie de toutes et tous. La nouvelle équipe municipale, en créant cette délégation, veut faire des enfants des acteurs à part entière de leur ville, tout en leur garantissant une place réelle dans un espace encore trop souvent inadapté à leurs besoins. Cette équipe a la volonté forte de faire de Lyon une ville à hauteur d'enfant, sécurisée et épanouissante, tout en promouvant ses droits.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Les 3 objectifs principaux de la délégation dans une vision de transformation de Lyon.

L'enjeu premier de cette mandature sera de **réfléchir et agir aux différentes manières de concevoir et d'aménager une ville qui donne une vraie place aux enfants**. Tout d'abord, une ville qui prenne en compte les besoins des enfants dans les espaces et les équipements publics (les rues, les abords d'écoles et des crèches, les espaces verts et les lieux culturels), mais aussi, qui promeuve leur accueil dans des lieux privés comme les cafés et les restaurants pour une ville inclusive dans les espaces publics comme privés, à l'extérieur comme à l'intérieur. L'enfant doit devenir un acteur à part entière de l'espace qu'il occupe.

Ensuite, il s'agira de **permettre aux enfants d'être acteurs de la vie démocratique** en participant à la vie et aux débats publics. Cela passera notamment par la création de Conseils d'Arrondissement des enfants dans chaque arrondissement, et d'un conseil municipal des enfants.

Enfin, afin de **soutenir la place de l'enfant de manière plus globale**, la nouvelle équipe municipale a à cœur de faire de Lyon une ville pilote, en France, dans la promotion et la défense des Droits de l'enfant, ainsi que dans la sensibilisation des enfants à ces droits.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Tout d'abord, pour faire plus de place aux enfants dans la ville, il est indispensable de rééquilibrer notre espace public, aujourd'hui fortement déséquilibré en faveur des véhicules thermiques. La délégation porte donc une mesure centrale, celle de l'apaisement des abords de l'intégralité des écoles et des crèches, notamment par la sécurisation et la piétonisation des espaces publics partout où cela est nécessaire. Ces espaces seront ensuite réaménagés en impliquant autant que possible les enfants dans chaque projet.

En parallèle, nous agissons sur l'ensemble de la ville, mais aussi sur les espaces dédiés aux enfants, car « jouer est essentiel pour le bien-être physique, cognitif, émotif et social des enfants » (Convention internationale des droits de l'enfant). L'enjeu est de repenser et transformer une partie des aires de jeux existantes, notamment en diversifiant les activités et les structures proposées, afin qu'elles soient moins stéréotypées, plus orientées vers la découverte et l'aventure afin de permettre aux enfants de développer davantage leur imaginaire et leur créativité. L'enjeu est également d'améliorer l'égalité territoriale, en créant de nouvelles aires de jeux dans les quartiers qui en sont dépourvus, afin qu'elles soient réparties plus équitablement sur toute la ville de Lyon. Enfin, un œil très attentif sera constamment gardé sur la question de l'inclusivité, notamment celle des enfants à mobilité réduite.

La curiosité et l'éveil sont des compétences dont nous devons prendre soin tout au long de la vie, dont il faut semer les graines dès la petite enfance. Il est urgent de réaffirmer avec force que la culture est essentielle, ouverte, accessible, à toutes et tous, et que, de ce fait l'accès de tous les enfants à la culture est un impératif. Cela passe notamment par l'accrochage à hauteur d'enfants dans les musées ou une programmation dédiée, avec l'objectif que tous les lieux culturels, en particulier les musées, garantissent un accueil particulier aux visiteurs que sont les enfants.

Dans la même logique, l'éducation à la citoyenneté, la participation à la vie de la société, sont nécessaires dès l'enfance, pour donner à chacune et chacun les clés de la vie démocratique. Pour permettre cela, des Conseils d'Arrondissement des enfants et un Conseil Municipal des Enfants seront installés avant le milieu du mandat. Afin d'initier les enfants au fonctionnement de la municipalité, des visites de l'Hôtel de Ville et l'accueil de groupes d'enfant au Conseil Municipal de la Ville seront organisés.

Enfin, l'épanouissement des enfants requiert un préalable, qui est le respect de leurs droits et la connaissance de ces derniers. La nouvelle équipe municipale souhaite dans ce cadre s'investir pour la promotion des droits des enfants, notamment en développant un partenariat avec l'UNICEF et en initiant des liens avec le Comité des Droits de l'enfant des Nations Unies. Au-delà de cette promotion internationale, la Ville se mobilisera sur la sensibilisation des enfants à leurs droits, notamment par des ateliers animés par des associations et/ou par l'UNICEF.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Apaisement et sécurisation des abords d'écoles et crèches ciblées comme prioritaires avec l'expérimentation d'aménagements temporaires Démarrage et développement du partenariat avec l'UNICEF Transformation des premières aires de jeux et définition d'une stratégie pour le mandat 1er conseils d'arrondissement des enfants sur les aires de jeux	Visites de Ville des enfants et du Comité des Droits de l'enfant des Nations Unies Poursuite de la mise en place des Conseils d'Arrondissement des enfants Mise en place du Conseil Municipal des enfants Création du label « qualité enfants » pour les cafés et restaurants (et lieux culturels) Accrochage des œuvres à hauteur d'enfants dans les musées	Apaisement des abords de toutes les écoles (et crèches) qui le nécessitaient Transformation et rénovation d'aires de jeux avec de nouveaux jeux moins stéréotypés et des matériaux plus respectueux de l'environnement Création de nouvelles aires dans les quartiers les moins équipés Réaliser un maximum d'aménagements concertés avec les enfants, adaptés à leur taille et à leur usage



POUR UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE ÉCOLOGISTE, SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE

L'éducation de nos enfants contribue à faire le monde de demain. La politique éducative doit permettre de répondre aux enjeux d'aujourd'hui tout en posant les jalons pour l'avenir: offrir aux enfants de meilleures conditions de scolarisation, lutter contre les inégalités sociales, travailler en lien avec les parents pour faire à nouveau société ensemble, ici et maintenant – et paver la voie d'un autre avenir: en apprenant aux enfants et aux jeunes à débattre, à se confronter à ce qui leur semble injuste, à s'engager pour préserver le vivant.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Inscrire les écoles dans une démarche de transition écologique et sociale

Le parc scolaire de la Ville sera développé et adapté aux enjeux climatiques de notre époque de manière à permettre aux enfants d'étudier, et aux équipes éducatives de travailler, dans de bonnes conditions. Nous repenserons et ferons évoluer les cours et les espaces récréatifs de manière à y inscrire plus de végétal et y permettre de nouveaux usages plus inclusifs. Les abords des écoles seront apaisés et les problématiques environnementales et sociales seront travaillées avec les enfants et leurs familles. Nous refonderons la politique alimentaire scolaire pour l'adapter aux enjeux climatiques.

Élaborer une politique éducative pour la réussite et l'épanouissement de tous les enfants

Nous construirons de manière partenariale, et avec le concours de toutes les parties prenantes, un projet éducatif permettant d'offrir à tous les enfants les conditions optimales de réussite et d'épanouissement. Ce programme éducatif sera axé autour de la transition écologique et sociale. Nous renforcerons le lien aux parents, premiers acteurs éducatifs.

Œuvrer pour une plus grande justice sociale

Nous renforcerons le travail de lutte contre les inégalités scolaires. Nous renforcerons l'accompagnement des enfants, et notamment les plus fragiles et une attention particulière sera portée aux moments de transition. Nous lutterons contre les discriminations et soutiendrons les parents dans leur rôle éducatif (et notamment les familles monoparentales).

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Des travaux massifs seront menés dans les écoles avec une programmation d'investissement ambitieuse, représentant 30 % de l'enveloppe municipale, et faisant entrer les écoles lyonnaises dans la transition écologique.

Les cours d'école seront végétalisées : offrir un espace non bitumé et végétal contribue à la lutte contre le dérèglement climatique mais c'est aussi un outil pour apaiser l'ambiance, pour permettre une meilleure disponibilité aux apprentissages. Repenser les cours d'école, c'est aussi travailler sur les espaces dégenrés. Avec les enfants, les espaces seront repensés et redéfinis.

Un nouveau marché de restauration scolaire permettra le développement du bio et du local, des menus végétariens 2 fois par semaine ou plus, un travail sur le gaspillage alimentaire et le tri des déchets. Autant de leviers pour permettre aux enfants l'accès à une alimentation de qualité, soutenable dans le temps.

Le Projet Éducatif Territorial (2021-2024) sera centré sur les enjeux de transition écologique, de justice sociale et d'apprentissage du Vivre Ensemble.

Et parce que la collaboration est au cœur de notre projet éducatif, nous poursuivrons le projet de Cité éducative dans le 8ème arrondissement, laboratoire partenarial pour la réussite et l'insertion sociale et professionnelle de tous.



CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Constructions nouvelles écoles école Confluence 2ème école Duvivier Cronstadt 7ème Restauration scolaire durable : renouvellement du marché Co-construction et mise en œuvre du Projet Educatif Territorial 2021- 2024 septembre 2021 : délibération + convention PEdT Développement d'une offre extrascolaire en lien avec délégation de JNF et CAF Expérimentation d'une démarche de citoyenneté active auprès des enfants lyonnais. Cité éducative du 8ème Réactivation et mise en œuvre des 1ères actions et outils évaluatifs / Plan d'actions à intégrer suite appel projets fin 2020	Nouvelle école Nérard Vaise 9ème Nouvelle école Gingko, 7ème Réflexion sur le mode de gestion de la restauration scolaire Mise en place d'un outil numérique d'inscription et de communication aux familles des offres extrascolaires existantes sur l'ensemble du territoire lyonnais Création d'un outil numérique de relation aux familles (de type laclasse.com) Réflexion sur les rythmes scolaires Réflexion sur le « plan mercredi » de Lyon Ouverture des cours d'école en dehors des horaires scolaires	École 8ème, au 118 rue Bataille École 9ème Réhabilitation / restauration des écoles Re-crédation des cours d'école Aménagement-réorganisation et végétalisation Préparation futur mode gestion : régie directe / régie avec prestation externalisée Nouveau Projet Éducatif Territorial 2024-2027 Étude d'un centre de loisirs de Lyon à proximité afin de proposer des séjours à la journée ou à la semaine

REMETTRE LA NATURE DANS LE QUOTIDIEN DE TOUS LES PETITS LYONNAIS ET PETITES LYONNAISES ET INSPIRER LEUR FAMILLE

La lutte contre le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité passe en premier lieu par la Petite Enfance. C'est en effet durant cette période charnière pour leur devenir que nous pouvons favoriser une meilleure connaissance et appropriation de leur environnement, de la nature, par nos plus petits concitoyens et petites concitoyennes. Comme le disait Jacques Yves Cousteau «on aime ce qu'on l'on connaît, on protège ce que l'on aime». Cette logique est d'autant plus adaptée à la petite enfance que cette période de vie implique et inspire fortement les parents, qui sont plus que jamais à l'écoute de tout ce qui peut contribuer au bien-être et à l'épanouissement de leurs enfants.

Voilà pourquoi nous travaillerons tout au long de ce mandat à développer l'offre d'accueil collective des jeunes enfants lyonnais, et faire de ces établissements des modèles d'écologie épanouissants, aussi bien pour les enfants et les professionnels qui les accueillent, et inspirants pour les familles.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Remettre la nature dans le quotidien des enfants

De nombreuses études démontrent le bienfait que la nature a sur le développement et les capacités cognitives des enfants, sur leur sommeil, leurs défenses immunitaires ou encore leur sociabilité. Ainsi, nous travaillerons à remettre la nature dans le quotidien des enfants: en végétalisant structurellement les cours des lieux d'accueil collectif des enfants, en y installant des espaces de nature pédagogiques intégrant des arbres fruitiers, potager, bac à terre ou encore poulaillers, et en favorisant des sorties quotidiennes dans la nature. Nous créerons également plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) en plein air permettant un accueil des enfants dans la nature tout au long de la journée, toute l'année, sur le modèle des crèches danoises ou allemandes.

Faire des lieux d'accueil des jeunes enfants des modèles d'écologie, épanouissants pour les enfants et inspirants pour les familles

Les lieux d'accueil de jeunes enfants peuvent être des lieux d'écologie: dans leur aménagement (végétalisation des cours, mobiliers, jeux recyclés), dans leurs pratiques (bacs à compost, récupération d'eau de pluie, boîtes à dons, produits d'entretien et d'hygiène autofabriqués), dans leur fonctionnement (participation renforcée des familles). Cette évolution permettra aux enfants d'évoluer dans un environnement encore plus épanouissant et permettra de sensibiliser, d'initier, d'accompagner les familles dans le développement de pratiques écoresponsables.

Développer l'offre d'accueil collectif: tous les petits Lyonnais doivent pouvoir bénéficier d'au moins une journée d'accueil par semaine en structure collective

Aujourd'hui, l'offre d'accueil collectif est largement insuffisante sur notre territoire, et le nombre d'assistantes maternelles en activité est en forte baisse. Cette situation met en difficultés de nombreuses familles qui peinent à trouver un mode de garde. Par ailleurs, l'apport éducatif que constituent les modes d'accueil collectif est essentiel dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Aussi, nous ambitionnons d'ouvrir plusieurs centaines de nouveaux berceaux en crèches mais également de doubler le nombre de relais d'assistantes maternelles, de lieux d'accueil enfants parents et de ludothèques pour permettre un accueil collectif à tous les enfants.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Un premier objectif consiste à augmenter significativement des lieux d'accueil petite enfance (crèches, relais d'assistantes maternelles (RAM), Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), ludothèques) de manière à offrir un panel d'offres adaptées aux besoins et souhaits des familles. Par ailleurs, nous inaugurerons une Maison de la Parentalité à Rochoaix, qui aura vocation à être répliquée dans chaque arrondissement.

Ces lieux d'accueil deviendront des modèles d'écologie: auto-fabrication des produits d'entretien et d'hygiène mais aussi de jeux et jouets, alimentation bio, locale et moins carnée, expérimentation des couches lavables, bannissement de la vaisselle en plastique, végétalisation des cours, compostage des biodéchets...

Nous formerons les professionnels et leur fournirons l'équipement de façon à permettre une sortie quotidienne dans la nature la plus proche pour tous les enfants accueillis en crèche. Nous expérimenterons la sieste des enfants à l'extérieur toute l'année (modèles allemands, danois ou suisses), nous créerons des espaces de nature pédagogique (potager, verger, poulailler, bac à terre, bac à sable...) dans chaque lieu d'accueil.

Nous mettrons en place une dynamique d'association forte des parents au fonctionnement de la crèche. Nous leur proposerons des ateliers pour s'approprier les pratiques éco responsables de leur EAJE et favoriserons l'économie circulaire avec les familles (boîtes à dons, apport de leurs biodéchets...).

Enfin, nous faciliterons l'accueil pour tous par une prise en compte des besoins de chacun: meilleure accessibilité des lieux d'accueil et piétonisation des abords de crèches, renforcement des possibilités d'accueil pour les enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique, accompagnement de la pratique de l'allaitement en structure, mise en place d'une interface numérique de réservation de créneaux disponibles en crèche pour mieux répondre aux besoins d'accueils occasionnels et irréguliers.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Généraliser les pratiques éco responsables et l'économie circulaire dans tous les EAJE Nouveau marché d'alimentation avec 100 % bio, 50 % local et minimum 2 repas végétariens par semaine	Végétaliser toutes les cours des structures municipales et associatives et sortir les enfants tous les jours dans la nature Inauguration premières crèches d'accueil en extérieur	Finalisation de 830 nouveaux berceaux dont 1/3 municipaux Création de 16 RAM ET 16 LAEP intégrant des ludothèques



LA CULTURE, VECTEUR D'ÉMANCIPATION

L'art est à la fois révélateur, à la fois précurseur.

Notre ambition est d'ancrer Lyon dans le siècle à venir, de lui donner les capacités d'une transition que l'on sait indispensable. Nous recherchons dans l'art des sources d'inspiration, les matériaux d'un récit commun, des occasions de faire ville ensemble.

Notre volonté est de réunir pour chaque Lyonnaise et Lyonnais les conditions de son émancipation. Pour cela, nous nous appuyons sur un accès privilégié et facilité à la culture : programme d'éducation artistique et culturelle pour les 0-18 ans, développement des pratiques amateurs, ouverture des institutions culturelles à des publics élargis grâce des médiations culturelles renforcées, politique forte de lecture publique grâce à notre réseau de bibliothèques et médiathèques...

Notre engagement est de respecter, et parfois protéger, les artistes, auteurs et autrices, intellectuels et intellectuelles, dans leur liberté d'expression. Leur donner les moyens de la création par le développement de résidences dans nos bibliothèques, nos musées, théâtres, opéra et auditorium, mais aussi écoles et résidences seniors, par exemple.

Notre devoir est d'accompagner la jeunesse que ce soit dans ses nouvelles pratiques culturelles avec des propositions adaptées, ou dans son insertion professionnelle au sortir de nos écoles et établissements d'enseignement (en théâtre, musiques, danses, cinémas, arts visuels...)

Enfin, parce que la culture est avant tout une expérience qui se vit et se partage, une expérience à la fois singulière et collective, nous renouons avec la dimension festive de la pratique culturelle, par le soutien aux festivals, aux arts de la rue, au spectacle vivant.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Lyon, ville de création artistique et culturelle

- Aménager les lieux dédiés à la création artistique et culturelle
- Développer les résidences pour artistes, auteurs et autrices, créateurs et créatrices
- Soutenir l'émergence artistique et l'insertion des artistes dans la ville

Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation

- Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte
- Développer l'offre de pratique artistique amateur
- Investir l'espace public et rendre plus accessibles nos institutions

Lyon, ville d'échange et de coopération

- Tisser des liens entre villes pour développer des échanges, coopérations et partenariats culturels en France, en Europe et dans le monde dont pourrions bénéficier nos étudiants, artistes, techniciens du spectacle, mais aussi les publics lyonnais
- Encourager la coopération entre lieux, entre institutions et tissu associatif, entre disciplines et esthétiques
- Accueillir des artistes, intellectuels, journalistes, empêchés de créer ou menacés dans leur pays, notamment via le réseau Icorn.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Rééquilibrer le budget culture

- en augmentant les fonds dédiés à la création ;
- en rééquilibrant les soutiens apportés aux structures institutionnelles, intermédiaires et émergentes, ou encore entre les différentes disciplines
- en redonnant une impulsion aux dispositifs d'événementiels culturels (Tout l'monde dehors, Fête de la Musique, festivals divers...)

Soutenir la création artistique

- Ouverture des Ateliers de la danse, pour la création chorégraphique et les arts du mouvement.
- Renforcer la Villa Gillet pour développer la création littéraire, la vie des idées et des humanités, l'édition, en articulation avec le réseau des bibliothèques, le site Truffaut (BD), etc.
- Soutenir la création contemporaine, les arts vivants, les arts visuels : développement du site des Subsistances avec une plus grande ouverture aux publics ; installation de résidences supplémentaires ; renforcer l'art sur l'espace public
- Favoriser l'émergence, le croisement et l'expérimentation. Faire des lieux culturels des lieux de vie du quotidien, ouverts sur leurs territoires

Démocratisation de l'accès à la culture

- Installation sur le site des Subsistances des ateliers de pratiques amateurs de l'ENSBA ; meilleur partenariat avec les MJC ; mise en œuvre d'un nouveau projet d'établissement pour le Conservatoire de Lyon.
- étudier la gratuité et l'aménagement des horaires d'ouvertures du réseau des bibliothèques d'arrondissement.
- Mettre en place une politique municipale ambitieuse d'éducation artistique et culturelle

Éco responsabilité et transition écologique et sociale

- Favoriser la parité Femme/Homme à la direction des établissements et équipements culturels ainsi que dans les programmations-diffusions annuelles
- Organisation des états généraux des droits culturels
- Soutenir la création de lieux de stockage et recyclage mutualisés, ressourceries culturelles
- Rénovation thermique des établissements culturels (lutte contre les déperditions d'énergies, isolation des bâtiments...)

Coopération et solidarités internationales

- Accueil des artistes en exil à travers le réseau ICORN
- Réinvestissement de la Ville dans le festival Sens Interdits
- Développer le partenariat avec l'Institut Français
- Programmation dans nos musées : choix d'exposition ; choix d'artistes accueillis en lien avec cet objectif de coopération.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Mise en place du fonds d'urgence en soutien au secteur culturel 1ère vague 2020 + Reliquat, plan de relance 2021 Accompagnement des états généraux des indépendants à Lyon Recrutement nouvelle direction du Théâtre de la Croix-Rousse Maintien de la Halle Tonny Garnier en régie publique + recrutement nouvelle direction Réorientation de projets culturels (Salle Rameau) Lancement de la démarche EAC Redéfinition de l'appel à projets Scènes Découverte États généraux des droits culturels	Ouverture des Ateliers de la Danse Travaux d'aménagement de la Halle Tony Garnier, de l'Auditorium et du Théâtre Nouvelles Générations Mise en œuvre d'un schéma directeur de travaux pour le Conservatoire Installation des pratiques amateurs de l'ENSBA sur le site des Substances + travaux sur le site Nouvelle charte de coopération culturelle	Transformation de la Villa Gillet Rénovation thermique des équipements culturels Art visuel sur l'espace public Développement des résidences artistiques dans les écoles, bibliothèques municipales, résidences seniors

POUR UNE ÉMANCIPATION ÉCO-SOCIALE DES LYONNAIS ET DES LYONNAISES

Le sport est un vecteur essentiel du lien social. Il est à ce titre un outil d'égalité, de solidarité intergénérationnelle, d'engagement mais aussi par son versant professionnel, un terrain de représentations vertueuses. Il s'agira de faire des pratiques sportives, professionnelles comme amateurs, des outils au service de la transition écologique, de la démocratisation et de l'émancipation.

Engager la transition écologique et sociale nécessite de repenser les rapports sociaux de telle sorte à préserver le vivant et garantir la justice sociale. Pour réussir cette transformation, les structures associatives sont des partenaires essentiels, car au plus près des territoires et des besoins des habitants et habitantes.

Les démarches d'éducation populaire proposent des projets contribuant à l'émancipation de chacun et chacune, ce que soutient notre municipalité.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

SPORT

Pour corriger les inégalités existantes dans le champ sportif (en matière d'équipement, de financement, de représentation, etc.), nos actions visent à permettre un accès à tous, a fortiori en cette période de crise sanitaire et de sédentarité, non sans ravages physiques et psychologiques.

Une politique de démocratisation de l'accès aux sports, par la rénovation et la construction de nouveaux équipements, notamment de proximité ; par une refonte de l'accès aux créneaux sportifs.

Un engagement autour du sport émancipateur

La crise sanitaire fragilise le tissu associatif sportif ; nous travaillerons à soutenir l'engagement bénévole. Nous travaillerons pour une plus grande inclusion dans le milieu du sport (féminisation, handisport, LGBT+), avec notamment l'application du budget genré sur les politiques sportives. Nous poursuivrons l'accompagnement des champions et championnes de notre territoire et la valorisation de leurs réussites.

Accompagner les acteurs et actrices du sport vers l'éco responsabilité

Nous mènerons aux côtés des acteurs sportifs un travail de développement du sport-santé. Maillon essentiel du bien vivre de chacun, l'accès à une pratique sportive est aussi un outil de prévention et lien intergénérationnel. Par ailleurs, la valorisation de nos espaces naturels comme patrimoine sportif et écologique sera travaillé. Des assises nationales de l'éco-sport permettront de faire le bilan à mi-mandat de nos avancées.

ÉDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Des structures d'éducation populaire partenaires de la politique municipale

Les structures d'éducation populaire proposent aux habitants, quels que soient leur âge et leur lieu de résidence, des supports divers et variés permettant le développement du pouvoir d'agir des individus et l'émancipation individuelle et collective. Pour renforcer ce secteur, une approche territorialisée sera développée et des nouveaux outils de partenariat avec notre Ville seront mis en place.

Un travail de valorisation de l'engagement

Notre territoire bénéficie d'une vitalité associative incarnée notamment par le nombre et la diversité des personnes engagées. L'engagement est une ressource majeure pour le territoire et un atout pour les personnes ; il permet le lien social, la rencontre, l'apprentissage, la découverte. Il permet le pas de côté parfois nécessaire pour se ré-inscrire dans un parcours positif. À ce titre, il sera encouragé, valorisé et reconnu.

Promouvoir la solidarité

Les associations sont des actrices essentielles des politiques de solidarité ; elles s'inscrivent en relais de l'action publique dans divers champs : la santé, l'insertion, le logement, le numérique, l'accès aux droits... Ces activités seront soutenues et développées, en transversalité avec les autres délégations municipales.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

SPORT

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Notre programmation d'investissement en matière de politique sportive sera concentrée sur un grand plan de rénovation et de construction d'équipements sportifs sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, nous définirons de nouveaux critères dans nos modèles de conventionnement avec les associations sportives de manière à encourager l'inclusion, la féminisation et l'éco-responsabilité.

Nous réviserons les créneaux d'occupation des équipements sportifs afin de garantir plus de mixité et d'équité dans l'accès à la pratique. En complément, nous mettrons en place une plateforme pour permettre plus de transparence, de confort et de souplesse à la fois pour les habitants et habitantes et les acteurs sportifs.

Enfin, nous développerons l'accueil d'événements sportifs qui médiatisent et promeuvent la féminisation, l'inclusion et les pratiques écoresponsables.

ÉDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Nous poursuivrons le dialogue et le travail de partenariat avec les structures d'éducation populaire existantes et à venir.

En partenariat avec les arrondissements, les ambitions seront co-élaborées avec les structures de l'éducation populaire sur la base de leur connaissance des territoires.

Par ailleurs, pour faire vivre le dynamisme associatif de notre ville, nous accompagnerons les parcours d'engagement au cœur de la vie de nos quartiers. Nous initierons la création d'un observatoire des libertés associatives.



CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

SPORT

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Accompagnement du tissu associatif sportif face à la crise sanitaire (rentree 2021) Refonte des critères de subvention aux clubs (automne 2021) Révision des critères d'attribution des créneaux sportifs (printemps 2021) Refonte des « Lions du Sport »	Mise en place d'un nouvel outil de réservation de créneaux sportifs Travail sur l'éco-responsabilité des événements de la coupe du monde de Rugby 2023, et des JO 2024	Assises nationales éco-sportives Pour suite des travaux de rénovation des équipements

ÉDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Co-élaboration du plan de conventionnement du partenariat Ville / Structures d'Éducation Populaire Concertation et réforme des modalités d'accès aux équipements municipaux pour les associations Adhésion à l'ANACEJ	Création d'un observatoire de l'engagement et des libertés associatives Nouvelles structures d'éducation populaire (CS Gisèle Halimi, nouvelle MJC Sans-Souci...)	Restructuration et valorisation des dispositifs de solidarité (aux actions destinées information jeunesse, accès aux droits, avec une problématique de moyens humains...)
--	---	--

LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Les conséquences du dérèglement climatique et des différentes crises sociales, économiques, sanitaires ont des répercussions d'abord dans les quartiers les plus pauvres de nos villes : les logements y sont les moins résilients face aux canicules ; la crise sanitaire, les confinements successifs ont d'abord eu des effets sur l'emploi et les conditions de vie des populations qui vivent dans ces territoires. Dès lors, un effort majeur doit être fait pour permettre à ces quartiers de prendre part à la transition écologique et sociale et de bénéficier de ses effets : pour permettre aux habitants et habitantes de mieux vivre, pour qu'ils puissent davantage investir les lieux de décision et contribuer à faire la ville de demain.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Organisation des États généraux du contrat de ville

Un travail de diagnostic précis de la situation sera conduit avec les acteurs : habitants, partenaires associatifs, éducation nationale, police... et ce, en lien fort avec les arrondissements. L'enjeu sera de regarder secteur par secteur les politiques publiques conduites et leurs effets. Ce travail sera mené de manière transversale en lien avec l'ensemble des délégations thématiques intervenant dans ces quartiers.

Renouveler l'image des quartiers en refondant la pratique démocratique et participative

Le renouvellement urbain ne doit pas se faire uniquement sur le bâti. Il doit être accompagné d'un travail sur la vie culturelle, l'accompagnement à l'emploi notamment des jeunes et des femmes, un développement des commerces et des services... Le renouvellement urbain doit également s'accompagner d'un renouvellement des pratiques démocratiques. C'est un élément essentiel de l'avenir de ces quartiers : accompagner les initiatives des habitants, permettre de les inscrire réellement dans la conduite de l'action publique et politique. Ce travail devra permettre de faire évoluer l'image de ces quartiers qui souffrent d'une véritable défiance.

Conduire un travail spécifique en direction des jeunes et des femmes

Aujourd'hui, les objectifs du contrat de ville sont très larges et ratissent un peu tous les sujets. Pour un travail plus efficace et plus pertinent, il est nécessaire de circonscrire l'action publique selon des priorités établies : les jeunes car ils sont très nombreux dans ces quartiers et cumulent les difficultés sociales. Sans un investissement majeur en direction des jeunes, c'est l'avenir que nous sacrifions. Ils seront donc la priorité de notre action. Les femmes aussi ; le nombre de familles monoparentales (avec des femmes qui élèvent seules leurs enfants), le temps partiel - souvent subi, les problématiques de mobilité, font qu'une attention spécifique doit être portée à cette partie de la population.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Nous travaillerons dans le sens du renforcement de la participation des habitants et habitantes ; nous conduirons des expérimentations permettant de refonder la démocratie participative, nous investirons dans les conseils de quartier pour en faire de véritables lieux de débat et de propositions, nous ferons évoluer les modalités de travail de l'action publique en inscrivant la participation des habitants et habitantes au cœur de notre action. Nous valoriserons les initiatives habitantes et accompagnerons les projets offrant une autre image des quartiers.

Pour accompagner au mieux les jeunes, nous conduirons un travail spécifique contre l'échec scolaire en ayant une attention particulière aux moments charnière qui constituent des moments de fragilité dans les parcours, nous renforcerons le lien aux parents et aux familles dans une logique de faire ensemble, nous développerons les actions culturelles et éducatives, nous expérimenterons les initiatives de type Policité pour travailler sur le lien police-jeunes. Nous travaillerons à lever les freins à l'emploi, à développer les solidarités féminines, à renforcer la mobilité de toutes, nous accompagnerons les initiatives visant à renforcer l'égalité d'accès des femmes à l'emploi, aux sports, aux lieux de représentation et d'expression.

Nous ferons une écologie des territoires : en travaillant à la rénovation des bâtiments, en renforçant la végétalisation des ensembles urbains, en développant les aménagements permettant la pratique des modes doux en toute sécurité, en développant les espaces urbains vers plus de nature en ville, nous développerons l'offre accessible en bio et en vrac et les potagers urbains.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Programmation des États généraux du contrat de ville Diagnostic Contrat de ville 2015/2022 Réactivation de tous les conseils citoyens Mise en valeur des actions citoyennes Programmation Travail avec les femmes sur les déplacements (cours de vélo)	Fête du centenaire de la Cité Jardin Mise en route du nouveau contrat de ville Réévaluation systématique en fin d'année avec tous les acteurs secteurs par secteurs Instauration d'une journée des actions citoyennes Création d'une fabrique d'initiatives citoyennes	Réévaluation systématique en fin d'année avec tous les acteurs secteurs par secteurs Réalisation d'un plan d'isolation en QPV Végétalisation des quartiers



PRÉVENTION ET PROXIMITÉ !

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Renforcer la tranquillité publique pour une ville apaisée

La tranquillité et la sûreté publique représentent un enjeu social majeur pour garantir la communauté de vie de tous les Lyonnais et les Lyonnaises. Notre premier objectif sera de faire de Lyon une ville apaisée, notamment dans un contexte national caractérisé par une augmentation de la délinquance, une menace terroriste prégnante, et une situation sanitaire dégradée.

Développer la prévention de la délinquance, un pilier essentiel au vivre ensemble

La Ville de Lyon s'inscrit dans une longue tradition de prévention de la délinquance, à travers de nombreux partenariats et dispositifs (prévention sociale, aide aux victimes, prévention de la récidive, médiation sociale, accès au droit). L'évolution de la société, le rajeunissement des publics repérés en risque de passage à l'acte, l'apparition de nouveaux phénomènes de délinquance, nécessitent d'enrichir ce socle avec de nouvelles actions, de nouvelles approches, notamment participatives, pour impliquer davantage les habitants et habitantes.

Protéger la population face aux risques naturels et anthropiques

La ville de Lyon, de par sa taille, sa densité de population, sa topographie, son attractivité, est soumise à des risques d'origine naturelle ou anthropiques dont elle doit protéger sa population. Nous allons rehausser le niveau de protection et faire connaître aux habitants les bons réflexes à adopter.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Renforcer la tranquillité publique pour une ville apaisée

Redéfinir le travail de proximité des agents de la police municipale afin de redonner du sens à leurs missions, de restaurer le sentiment de sécurité et de recréer du lien avec les habitants (notamment par des dispositifs type conférence de consensus)

- Refonte de la convention de coordination Police Nationale / Police Municipale ; renforcer les effectifs de police nationale sur notre territoire
- Fidéliser nos agents et rendre attractifs nos postes pour reconstituer nos effectifs ; améliorer les conditions de travail de nos agents (locaux, équipements)
- Développer certaines formes d'intervention de la Police Municipale pour répondre à l'évolution des usages (brigade équestre et cycliste)
- Déployer un dispositif de vidéo verbalisation pour lutter contre les violences routières et garantir un meilleur partage de l'espace public ; réaliser un audit indépendant de la vidéo surveillance
- Création du conseil lyonnais de la nuit et de l'observatoire local de la tranquillité
- Sécurisation d'espaces publics très fréquentés face à la menace terroriste (dispositif européen « Secur cities »)

Développer la prévention de la délinquance, un pilier essentiel du vivre ensemble

- Renforcer le service prévention de la délinquance de moyens supplémentaires (+ 2 ETP et + 40 % de l'enveloppe budgétaire) ; mobiliser de nouvelles compétences autour de la prévention situationnelle
- Signature avec l'État (Préfet, Procureur, Président du Tribunal Judiciaire et DASEN) et la Métropole d'une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2021-2024 qui scelle les engagements de chaque partenaire en matière de prévention sociale, prévention de la récidive, médiation sociale, accès au droit, aide et accompagnement des personnes vulnérables, en particulier les femmes victimes de violences.
- Lutter contre le désœuvrement en transversalité avec les autres délégations (Culture / Sport, Jeunesse, Éducation populaire et Vie associative / Éducation / Grands événements)

Protéger la population face aux risques naturels et anthropiques

- Définir les nouveaux Plan communal de sauvegarde et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- Renforcement du service de protection des balmes.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Rédéfinir le travail de proximité de la Police Municipale (PM) ; fidéliser et renforcer les effectifs (PM, situation préventive, balades) Développer certaines formes d'intervention de la PM Lancer l'audit de la vidéo surveillance Créer le Conseil lyonnais de la nuit et l'observatoire de la tranquillité Nouvelle stratégie territoriale (STSPD)	Recréer du lien entre la population et la PN : conférences de consensus Mise en œuvre de la stratégie territoriale	Évaluation et refonte de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) Développement et ajustement des dispositifs



LYON, VILLE DE SOLIDARITÉ

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

La précarité et l'exclusion peuvent concerner tout un chacun : de jeunes adultes en rupture familiale, des femmes victimes de violences, des femmes et des hommes qui travaillent sans pour autant avoir des ressources suffisantes pour se loger, se nourrir convenablement ou se chauffer. 10 millions de personnes sont aujourd'hui en-dessous du seuil de pauvreté en France, la crise sanitaire aggravant cette situation.

Aussi, la politique sociale doit agir de manière décroisée pour atteindre les diverses dimensions de la vie des personnes concernées et permettre le respect des droits fondamentaux que sont le logement, l'alimentation, l'hygiène...

Cette complexité renforce la nécessité de transformer la gouvernance de l'action sociale afin qu'elle reste toujours proche des besoins grâce à une approche participative.

L'innovation sociale sera une autre façon de répondre à ces problématiques en évolution pour que Lyon demeure inclusive.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Afin de faire respecter les droits fondamentaux des personnes résidant à Lyon, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

Faire disparaître le non-recours

Nous améliorerons la visibilité et la lisibilité des différentes prestations de services rendus ; nous mettrons en place un baromètre qui identifie les publics non-bénéficiaires et les dispositifs perfectibles ; nous expérimenterons une automatisation de certaines aides pour en simplifier l'accès.

Améliorer l'accès au logement ou à l'hébergement pour toutes et tous, en particulier les enfants

Nous assurerons la mise à disposition de bâti et foncier aux associations et opérateurs sociaux ; nous mettrons fin aux campements et bidonvilles identifiés ; nous nous engagerons dans une politique de logement résidentiel (instaurer des continuités de parcours) ; nous mettrons en œuvre la charte des droits des personnes sans abri.

Favoriser l'accès à l'alimentation

Nous développerons un véritable pôle alimentaire (cours, cuisine...) autour du nouveau restaurant social du 3ème arrondissement, avec implication des usagers ; nous accompagnerons l'installation d'épicerie sociales et solidaires, respectueuses d'une agriculture durable et favorisant les circuits courts.

Faciliter l'accès à l'hygiène et aux soins

Nous développerons les bains douches Delessert et élargissant l'offre de services (laverie, buanderie, bagagerie) ; nous créerons un nouveau pôle hygiène et distribuerons des kits hygiène (soins et hygiène corporelle) ; nous favoriserons globalement l'accès à la santé.

Transformer la gouvernance sociale

Nous organiserons des états généraux de l'inclusion sociale en lien avec nos partenaires, pour réaliser un état des lieux des nouvelles formes de précarité sur notre territoire, croiser les connaissances et co-construire.

Nous écrirons le projet social du CCAS en intégrant in fine les bénéficiaires au CA du CCAS.

Nous décloisonnerons l'action publique en recherchant d'autres partenaires d'action dans la culture, la santé, l'éducation, l'emploi...

Innover pour favoriser l'inclusion sociale

Nous consoliderons le fichier des «personnes vulnérables» et planifier des campagnes régulières d'appels pour « prendre soin » de ces personnes.

Nous dessinerons les contours du «bouclier social», en partenariat avec la Métropole. Ce dispositif permettra de prévenir les nouvelles formes de précarité en proposant une gratuité des premiers m3 d'eau, des transports et de l'accès à la cantine, une mutuelle communale, un accès aux droits...

Nous accompagnerons les publics spécifiques (prostituées, femmes victimes de violences, gens du voyage...) dans leur intégration.

Nous développerons un réseau local, national et international permettant de rechercher des dispositifs innovants, de promouvoir l'action municipale et d'effectuer du benchmarking...

Nous valoriserons l'activité et les actions des équipes du CCAS.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Projet social CCAS Analyse des besoins sociaux Ouverture nouveau restaurant social Ouverture pôle alimentaire Lancement travaux pôle hygiène Mise à disposition de logements	Lancement travaux maison sociale inter générationnelle Ouverture bagagerie/services Mise à disposition de logements Signature charte sans abri Mise en œuvre de schéma directeurs et projets d'établissements	Mise à disposition de logements Centre d'hébergement avec accueil temporaire, crèche, insertion...



AMÉLIORER LA SANTÉ GLOBALE DES LYONNAISES ET DES LYONNAIS PRÉVENIR AVANT DE GUÉRIR

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Réduire les inégalités sociales de santé en comprenant la santé en son sens global, et en travaillant sur l'accès aux droits et sur l'amélioration des déterminants de santé, définis comme « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie » (Organisation Mondiale de la Santé).

Renforcer le volet prévention des politiques de santé déployées sur le territoire lyonnais, en renforçant le soutien aux acteurs de terrain ; cela implique par ailleurs de donner toute sa place à la santé environnementale pour prévenir la détérioration de l'état de santé des populations liée aux facteurs environnementaux.

Améliorer la démocratie sanitaire, en donnant toute leur place aux citoyens dans la définition des politiques de santé et leur évaluation.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Les actions prioritaires de la délégation :

Participation de la Ville de Lyon aux solutions apportées dans le cadre de la crise sanitaire à court terme (dépistage, vaccination) et moyen terme (reports de soin et augmentation de pathologies, santé mentale, recherche sur les zoonoses, etc.).

Élaborer un Contrat Local de Santé ambitieux et concerté avec les acteurs de la santé, fondé sur une acception de la santé qui soit globale. Il doit répondre aux problématiques de santé identifiées sur le territoire et renforcer la prévention (primaire, secondaire et tertiaire), mais aussi mettre en avant des thématiques encore peu présentes dans les plans de santé (microbiote, prévention de l'exposition aux perturbateurs endocriniens, lutte contre toutes les pollutions, médiation santé, sport santé sur ordonnance, alimentation et santé...).

Faciliter l'ouverture de Maisons de Santé pluriprofessionnelles, de locaux de prévention et d'éducation thérapeutique du patient, ainsi que d'une maison de naissance, pour faciliter l'accès aux soins et réduire les inégalités de santé.

Mettre en réseau les acteurs et mener des actions de plaidoyer pour protéger et améliorer le système de santé et la qualité des soins, et en travaillant les liens entre santé de l'humain et biodiversité (recherches sur les zoonoses notamment).

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Actions à mener à court terme (début de mandature: 2020-2022) Gestion de la crise covid: mise en place de la stratégie de dépistage et de vaccination, soutien aux initiatives dans le champ de la santé mentale, communication auprès des habitants, travail avec le Conseil Consultatif Lyonnais Covid Élaboration du Contrat Local de Santé pour une entrée en vigueur en début d'année 2022 Création d'une Direction de la santé aux moyens renforcés Travail de déclinaison des plans de prévention nationaux Déploiement du Plan Métropolitain de Santé Environnementale Participation à la gouvernance de la gestion des risques sanitaires et industriels	Renforcement des actions en santé environnementale (zones sans tabac, lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens) Travail avec l'exécutif, les acteurs éducatifs et les services de médecine scolaire sur les problématiques de santé des jeunes enfants (exposition aux écrans, travail sur les compétences psycho-sociales à l'école, alimentation et santé, risques liés à la sédentarité...) Intégrer l'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) dans les processus de lancement de projets mis en place par la Ville Renforcement des actions de prévention par la mise en place d'une politique de réduction des risques renforcée, d'un plan de campagne de communication en prévention primaire et de l'ouverture de locaux de prévention et d'éducation thérapeutique du patient Intégration des objectifs de transition écologique au schéma directeur immobilier des HCL (gestion des déchets, bâti, qualité de vie au travail des agents) Académie OMS	Ouverture d'une maison de naissance Extension du sport santé, du sport sur ordonnance Santé environnementale: pollution de l'air extérieur (nouvelle échelle ATMO, pollution aux abords des écoles...) et intérieure (dans les ERP notamment), exposition au bruit, risques liés aux ondes de téléphonie mobile, risques industriels Ouverture de nouvelles Maisons de santé pluridisciplinaire

BIEN VIEILLIR À LYON

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Créer une ville où bien-vieillir au quotidien : espaces publics, habitat, déplacements, information, lien social, culture, loisirs, participation citoyenne, autonomie...

Changer les mentalités sur la vieillesse (lutte contre l'âgisme, développement d'une communication dédiée).

Anticiper la transition démographique avec le développement Résidences Autonomie Seniors (RAS), des Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et des offres de maintien à domicile.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Réalisation d'un diagnostic de territoire adossé à une réintégration du réseau des Villes Amies des Aînés.

Extension des conseils des Aînés à tous les arrondissements afin de disposer, dans chaque quartier de la ville, d'un regard citoyen sur les politiques publiques, pour œuvrer à une amélioration du lien intergénérationnel et de la qualité de vie des aînés.

Création du Label Aînés friendly sur l'ensemble du territoire afin de rendre visible et lisible la solidarité à l'égard de nos aînés. Ce label participera à rendre notre ville plus inclusive.

Exemplarité écologique des RAS et des EHPAD (performance énergétique, matériau bio-sourcé pour les constructions, réduction des déchets avec développement du compost, végétalisation des extérieurs...) et ouverture de l'ensemble des sites aux acteurs culturels et associatifs, pour lutter contre l'isolement et l'invisibilisation des personnes âgées.

Habitat : soutien aux projets coopératifs, aux colocations seniors ; étude d'une prime à la recohabitation, en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Agir contre la fracture numérique, et lancement d'une application dédiée : Activie.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Diagnostic de territoire Lancement des conseils des aînés Création du label Aînés Friendly Campagne d'éco-sensibilisation dans les RAS et EHPAD Accueil des nouveaux aînés	Campagne de lutte contre la fracture numérique Campagne de lutte contre l'âgisme	Favoriser la cohabitation intergénérationnelle Soutien aux projets d'habitats partagés, coopératifs



POUR UN PLEIN EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

L'action de cette délégation est de favoriser l'exercice complet de la citoyenneté pour chaque habitant et habitante de la ville de Lyon. En éclairant la diversité des êtres, des parcours, des mémoires et des pensées, la Ville prend en compte la pluralité des identités. En luttant contre les inégalités d'accès à la vie municipale, contre les discriminations, les exclusions et les stigmatisations, la Ville renforce les capacités de chacune et chacun à participer à l'activité sociale, dans le plein exercice de ses droits et de sa citoyenneté.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Handicap

La Ville œuvre pour la participation à la vie sociale de toutes les personnes en situation de handicap. Elle s'attache à agir sur les facteurs externes (normes sociales, urbanisme, aménagements) qui influent sur la situation de handicap, en vue de favoriser l'exercice plein et entier de la citoyenneté.

Discriminations

Elle œuvre contre les facteurs qui génèrent les exclusions. Elle promeut les valeurs républicaines afin de lutter contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations.

Égalité femmes-hommes

Elle œuvre afin de réduire les inégalités par une approche des politiques publiques par le genre.

Mémoires

Alors que la thématique de la Seconde Guerre mondiale (résistance et déportation) - et il est essentiel d'en maintenir la vitalité - occupe très largement l'espace mémoriel lyonnais et national, force est de constater que de nombreuses « mémoires sont encore trop faiblement intégrées aux politiques mémorielles et muséales, ce qui engendre des processus de stigmatisation et de discrimination ».

Valoriser les dimensions multiples de la mémoire dans les domaines culturels, éducatifs et sociaux, c'est soutenir les identités dans leur diversité afin de permettre l'expression pleine et entière de la citoyenneté pour chacune et chacun.

Relations avec les cultes et spiritualités

La Ville doit agir en faveur d'une égalité de prise en compte des cultes, dans une optique de dialogue et d'échange, en respect du principe de laïcité.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Handicap

- Action prioritaire 1: agenda d'accessibilité programmée, résultat attendu: passer de 11,5 % des ERP/IOP de la Ville de Lyon conformes à 43,8 % en 2024.
- Action prioritaire 2: « Accessibilité numérique », résultat attendu: 100 % des sites Ville de Lyon accessibles en 2026 au plus tard.

Discriminations

- Action prioritaire 1: la Chaire Lyonnaise des Droits Humains et Environnementaux (CLDHE) qui devient un organisme de réflexion et de production universitaire travaillant sur des thématiques co-construites avec la Ville de Lyon, dont les activités s'organisent autour d'une Biennale des Droits. Résultat attendu: 3 biennales sur le mandat
- Action prioritaire 2: accompagnement du Festival « Vieux-Lyon en humanité » dans le 5ème arrondissement, pour promouvoir nos valeurs humanistes.
- Action prioritaire 3: animation d'un réseau d'accès aux droits sur la ville de Lyon pour renforcer la coordination entre les différents acteurs (municipalité, Préfecture, État) et baliser un chemin d'accès aux droits pour les Lyonnaises et les Lyonnais.

Égalité femmes-hommes

- Action prioritaire 1: une budgétisation municipale égalitaire au regard du genre, passant par un état des lieux puis des mesures pour corriger les processus budgétaires lorsqu'ils aggravent les inégalités entre les femmes et les hommes.
- Action prioritaire 2: une conception de l'aménagement urbain et des mobilités sous le prisme du genre, afin que la transformation écologique de la ville soit également une occasion de renforcer un accès égalitaire aux espaces et aménagements urbains, pour les femmes comme pour les hommes.
- Action prioritaire 3: montée en visibilité du 8 mars et du 25 novembre afin de renforcer la portée des actions en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Mémoires

- Action prioritaire 1: création d'un Conseil pour les Politiques Mémoires à Lyon réunissant les associations impliquées dans le travail de mémoire sur la Ville de Lyon et des universitaires, l'organisation des cérémonies de commémorations conjointes.
- Action prioritaire 2: organisation d'une « Journée mémorable » annuelle afin de mettre en valeur les actions réalisées par les associations porteuses du travail de mémoire à Lyon, en partenariat avec l'ONAC, la Prison de Montluc, le CHRD.

Relations avec les cultes et spiritualités

- Action prioritaire 1: soutien aux actions en faveur des valeurs de la République, portées par des associations cultuelles et laïques, tel que le Prix Concorde et Solidarité.
- Action prioritaire 2: Festival des Arts Sacrés (organisation en biennale).

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Création de nouvelles actions 8 mars 2021 : La ville a-t-elle un genre ? Première Biennale de la Chaire lyonnaise des droits humains et environnementaux Premier festival des Arts sacrés Groupe de travail Accessibilité numérique Relance groupe de travail Concorde et Solidarité Création du conseil des politiques mémorielles de la ville de Lyon Dialogue interconvictionnel Renforcement du dispositif « Morts sans toi-t » Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le complotisme	Consolidation de l'ensemble des actions de la délégation 8 mars 2023/2024 Seconde Biennale de la Chaire lyonnaise Second Festival des Arts sacrés Groupe de travail Handicap et activité physique Budget genré	Évaluation et nouvelles perspectives de l'ensemble des actions de la délégation 8 mars 2025/2026 Troisième Biennale des droits humains Troisième Festival des Arts sacrés Budget genré : évaluation

UNE VILLE PROSPÈRE ET ENGAGÉE POUR DES EMPLOIS ET UNE ÉCONOMIE DURABLES

Notre économie doit prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux pour répondre aux besoins de la population actuelle, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Elle nous invite à mieux exploiter et valoriser toutes les richesses de notre territoire (ressources naturelles, savoirs, savoir-faire, compétences) tout en minimisant les externalités négatives qu'elle engendre.

Elle se place au service de la communauté et au cœur de celle-ci, générant ainsi des emplois non délocalisables, et de nouvelles filières d'activités pour le territoire. Chacun, consommateur, entreprise ou institution publique, peut y contribuer. Nous proposons donc d'accompagner la transition du tissu économique lyonnais en impliquant l'ensemble de ses acteurs dans une démarche d'économie circulaire et régénérative.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Fédérer, innover et expérimenter pour construire une économie plus durable et plus solidaire

Notre économie doit prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux pour répondre aux besoins, solvables ou non, de la population actuelle, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Elle nous invite à mieux exploiter et valoriser toutes les richesses de notre territoire (ressources naturelles, savoirs, savoir-faire, compétences) tout en minimisant les externalités négatives qu'elle engendre.

Garantir un accès égal à l'emploi pour toutes et tous

La transition économique est porteuse pour de nombreuses activités et permettra la création d'emplois locaux, de niveaux de qualifications variés, dont l'accès doit être garanti. Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, la levée des freins périphériques et l'accompagnement vers une activité économique constituera notre priorité.

Permettre à tous les Lyonnais et Lyonnaises d'avoir accès à une offre de qualité, couvrant l'ensemble des besoins du quotidien à proximité de son lieu de vie

Il est essentiel que chacun.e puisse disposer de solutions concrètes et accessibles, quel que soit son lieu d'habitation, son mode de vie et indépendamment de son budget. Il s'agira de développer et de promouvoir une offre de consommation responsable maillée équitablement sur l'ensemble de la ville.

Faire de la ville de Lyon un territoire zéro déchet zéro gaspillage et sobre en consommation de ressources.

En amont et en aval de l'acte de consommation ou de production, la consommation des ressources et la production de déchets sont des aspects critiques qui doivent être pris

en compte par l'ensemble des acteurs, habitant.e.s, entreprises, et administration. Il est pour cela nécessaire d'accompagner à la fois les changements de comportements et de modèles économiques, et de faire émerger de nouvelles solutions en matière de conception, réemploi, de valorisation ou de prise en charge des déchets.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

A – Promouvoir et faciliter la consommation écoresponsable et locale

Notre politique encourage et démocratise la consommation écoresponsable en protégeant le commerce indépendant, créateur de lien social et de richesse sur notre territoire. La promotion de l'artisanat lyonnais avec les labels « Lyon Ville Équitable et Durable » – et « Fabriqué à Lyon » valorisent le savoir-faire lyonnais ainsi que l'engagement des entrepreneurs qui adoptent une démarche sociale et environnementale. Promouvoir l'utilisation de la Gonette comme monnaie locale est un autre levier de la transition écologique que nous actionnerons pour favoriser les circuits courts et les écocestes. Un travail particulier sera fait sur les marchés afin de promouvoir les produits locaux et de saison, et permettre à davantage de producteurs de s'y installer.

B – Assurer la diversité commerciale des quartiers et implanter des activités durables

Nous souhaitons permettre à tous les habitantes et habitants d'avoir accès à une offre de commerces de proximité qui couvre l'ensemble des besoins du quotidien à moins de 15 minutes à pied. Nous soutiendrons l'économie locale et l'artisanat qui font la richesse et l'animation de nos quartiers, qui créent du lien social et des emplois non délocalisables, via une politique foncière ambitieuse et une collaboration étroite avec les bailleurs. En particulier, nous faciliterons l'implantation de magasins de vrac, seconde main, ou qui travaillent en circuit court, grâce à un accès aux fonciers des entreprises vertueuses. La Ville de Lyon participera ainsi à rendre accessibles et bon marché les produits de qualité pour tous les publics. Dans les zones en déficit de commerces, nous leur redonnerons vie avec l'implantation de kiosques, de foodtrucks, ou de nouveaux marchés, notamment du soir.

C – Accompagner l'ensemble des acteurs économiques vers la transition écologique et sociale

En s'appuyant sur les entreprises déjà engagées et les réseaux existants, nous travaillerons avec le milieu économique pour faire du développement économique un levier au service de la transformation et de la réponse aux besoins du territoire. En particulier, nous accompagnerons les commerçants via des actions collectives et individuelles sur des thématiques telles que les déchets et la logistique du dernier kilomètre. La création des Conseils Consultatifs Économiques d'Arrondissement contribueront à construire des politiques publiques en concertation avec les acteurs du territoire. La Ville de Lyon doit également être une municipalité exemplaire en impliquant toutes les directions et ses 8 300 agents. Un plan pour une municipalité zéro déchet zéro gaspillage sera élaboré, avec une attention particulière sur les biodéchets et les déchets de chantiers. Cette exemplarité rayonnera à travers toute la commande publique, l'organisation d'événements, les subventions et les mises à disposition de locaux, qui seront conditionnées à des critères écologiques et sociaux.

D – Développer l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, l'entrepreneuriat social

La relance économique doit être décarbonée, éthique, résiliente et au service de l'humain.

Nous trouverons des solutions aux défis écologiques auxquels nous sommes confrontés en facilitant l'implantation sur le territoire des entrepreneurs sociaux. L'accompagnement de ces derniers, et leur mise en réseau pour générer de nouvelles initiatives sera notre priorité. D'autre part, de nouveaux tiers-lieux verront le jour pour encourager la collaboration, la co-construction, le partage de savoir. En effet, ces espaces seront des lieux de diffusion des principes de l'ESS qui ouvrent la voie à de nouvelles idées et modèles économiques. Des lieux dédiés à l'économie circulaire et l'artisanat seront également créés, avec en particulier des ateliers de réparation et de réemploi dans chaque arrondissement.

E – Multiplier les opportunités d'insertion par l'activité économique

Via la refonte du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables, notre commande publique diversifiera et inclura à chaque fois que possible les clauses d'insertion et les marchés réservés à l'insertion. La Ville de Lyon sera également candidate à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, dans un premier temps sur le quartier de Langlet-Santy dans le 8ème arrondissement, avec la volonté de l'élargir dès que la législation le permettra. Nous travaillerons également avec les structures d'insertion pour la création de débouchés sur des activités non concurrentielles, telles que des conciergeries de proximité qui facilitent la vie quotidienne, ou encore les régies de quartier.

F – Moderniser et renforcer les antennes Maison Lyon pour l'emploi pour en faire des lieux conçus par et pour les personnes éloignées de l'emploi et dimensionnées aux besoins du territoire

La Ville dispose de 5 antennes de proximité qui hébergent la Mission Locale et l'association ALLIES. L'antenne des Pentes (1er) est actuellement trop petite. Celle du 8ème est divisée en deux, à Mermoz et à Bachut. C'est pourquoi nous rechercherons de nouvelles localisations appropriées pour ces deux antennes. L'aménagement intérieur se fera en co-construction avec les usagers, en particulier les jeunes, pour en faire des lieux accueillants, tout en travaillant sur la communication et l'image des antennes, afin qu'en franchir la porte soit considéré comme un nouveau départ, et non comme un aveu d'échec. De manière générale, nous poursuivrons et renforcerons le travail d'écoute des personnes accompagnées, afin que leur prise en charge se fasse au plus proche de leurs besoins. Un chantier sera mené pour améliorer et harmoniser la qualité d'accueil et de service dans les antennes et les structures partenaires, en s'appuyant sur l'expérience des conseillers et des bénéficiaires. Nous mettrons davantage l'accent sur l'aller-vers, que ce soit dans les collèges et lycées, ou en collaborant avec les éducateurs de rue, les structures d'éducation populaire, et pour capter les jeunes et les adultes éloignés de l'emploi.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Lancement de l'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée	Déménagement et/ou modernisation des antennes des missions locales et de la Maison Lyon pour l'emploi	Réouverture de la galerie des Terreaux
Refonte du SPASER - Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables	Création de Tiers-Lieux et d'espaces de collaboration	Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle territoriale
Création de nouveaux marchés et refonte de leur fonctionnement	Implantation de kiosques et de foodtrucks dans des zones en déficit de commerces	Municipalité zéro déchet zéro gaspillage, qui inclura notamment une collecte et valorisation de tous les biodéchets émis par les services de la Ville de Lyon
Création des Conseils Consultatifs Economiques d'Arrondissement	Mise en place d'un cadre d'éco-socio-conditionnalité des subventions mises à disposition par la Ville de Lyon	Ouverture d'ateliers de réparation et de réemploi dans chaque arrondissement
Lancement de l'expérimentation Quartier Zéro Déchet dans le 9e		
Refonte du label LVED – Lyon Ville Equitable et Durable et création du label Fabriqué à Lyon	Païement en Gonette des salaires des agents et des élu.e.s volontaires, et acceptation dans les équipements municipaux	

LYON, UNE VILLE-MONDE OUVERTE ET ENGAGÉE

Dans un esprit de renforcement du multilatéralisme et de recherche de solutions concertées, il est crucial d'inventer et de défendre de nouvelles manières de vivre ensemble, ici et là-bas, de préférer le dialogue au repli, et la coopération à la compétition. Une tâche particulièrement ardue considérant le peu d'engouement de certains responsables politiques pour des sujets aussi critiques et transversaux que la lutte contre le dérèglement climatique ou la défense des droits humains. Cette période doit cependant être l'occasion de faire advenir un « renouvellement paradigmatique » comme l'expriment cinquante intellectuels africains dont Achille Mbembe, Demba Moussa Dembélé ou Reckya Madougou. Il s'agira ainsi pour la délégation aux Relations, à la coopération et à la solidarité internationale de mener des actions et de favoriser des projets reflétant les valeurs de l'écologie politique mais aussi des valeurs humanistes telles que la compassion, l'empathie et l'équité. Ces valeurs guideront la participation de la Ville de Lyon dans les réseaux nationaux, européens et internationaux qui contribueront à favoriser un projet de société sobre en énergies fossiles mais riche en dialogues et coopérations. Grâce à son positionnement, la Ville de Lyon pourra ainsi être une ville inspirante, qu'il s'agisse de nouvelles manières de vivre ensemble, de la préservation du vivant ou de lutte pour plus de justice sociale et climatique.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Faire rayonner Lyon, plus grande ville écologiste de France

Lyon rayonne déjà grâce à ses emblèmes : le cinéma, la lumière, la soie et la gastronomie. Nous nous appuyons sur ces filières d'excellence, tout en leur adjoignant une cocarde supplémentaire, celle de l'exemplarité écologique et sociale. Pour ce faire, nous nous inspirerons des collectivités et réseaux les plus vertueux pour entraîner organisations et citoyens à atténuer leur impact environnemental et à s'adapter au changement climatique.

Favoriser une coopération des territoires décentralisée

Nos coopérations décentralisées sont autant d'occasions de décentrer notre regard, de nous nourrir de l'altérité. Il nous faut ainsi renforcer nos jumelages et partenariats afin d'ancrer la Ville de Lyon dans une relation de dialogues et d'échanges, favorisant la mise en œuvre d'actions et de projets communs sur des sujets aussi variés que la culture, la place de la nature en ville ou la pratique du sport pour toutes et tous.

Impliquer davantage les Lyonnais et les Lyonnaises dans ce dialogue et ces travaux

L'adjointe aux relations, à la coopération et à la solidarité internationales souhaite rapprocher la délégation des Lyonnais et Lyonnaises, et leur proposer, de manière ad hoc, de participer aux réflexions, voire à la co-construction de certains projets. Cet objectif devrait introduire de nouvelles dispositions de démocratie impliquante et requerra l'implication de dispositifs existants tels que les conseils d'arrondissement des enfants ou des personnes âgées, ou bien encore les conseils de quartier ou citoyens. Ce renforcement de la participation des habitants aux grandes orientations municipales enrichira l'action diplomatique de notre ville.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

A – Faire de la Ville de Lyon l'un des maillons de la transition écologique mondiale

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent être mondiales, ou à défaut européennes, pour créer un véritable effet d'entraînement. C'est pourquoi nous investirons les réseaux internationaux et européens qui accompagnent les collectivités territoriales dans leur transition écologique, pour être à la fois force de propositions et à l'écoute de solutions proposées par nos pairs, et ce sans pour autant sacrifier la lutte pour plus de justice sociale ou le respect des droits humains.

B – Favoriser la coopération et le dialogue entre les territoires

Faire de Lyon une ville inspirée et inspirante, notamment sur le plan écologique, passera nécessairement par la mise en œuvre de projets de coopération décentralisée basés sur des valeurs humanistes. Il s'agira ainsi de renforcer les partenariats noués par la Ville de Lyon, et de développer de nouvelles actions et de nouveaux projets concourant à la solidarité internationale, à la lutte contre le dérèglement climatique, ou au respect des droits humains, pour ne nommer que quelques objectifs.

C – Faire vivre le dialogue de la Ville avec les Lyonnais et les Lyonnaises

La démocratie impliquante que nous appelons de nos vœux permettra aux Lyonnais et aux Lyonnaises de se rapprocher de l'élaboration des politiques publiques, y compris dans le cadre des relations, de la coopération ou de la solidarité internationales. Au-delà d'une utilisation plus importante de mécanismes existants, il s'agira aussi de créer des groupes de travail ad hoc afin de réfléchir ensemble à l'évolution d'événements tels que les Fêtes consulaires ou le Festival des solidarités, ou de rapprocher les Lyonnais des opportunités de financements et de mobilités européennes et internationales à leur disposition.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Intégration de nouveaux réseaux internationaux (RCDP, ICORN) et développement de partenariats thématiques bilatéraux (Amsterdam; Fano) Adoption de nouveaux critères de candidatures et d'attribution des AAPI Arrêt d'une stratégie commune puis candidature (en lien avec les délégations concernées) aux subventions et projets européens identifiés	Augmentation graduelle de notre implication dans des projets européens propres à la Ville ou Ville/Métro Organisation d'événements internationaux écologiquement responsables et exemplaires (en lien avec les délégations concernées). Ex: CITES 2022 si sélectionné, WorldSkills 2023, Rugby 2023, CEDH 2023 si sélectionné, JO 2024, Capitale européenne de la Jeunesse en 2024 si sélectionné, etc. Finalisation de la construction du bâtiment de l'Académie de l'OMS, début des cours en présentiel	Candidature à des prix européens et internationaux mettant en avant l'action de la municipalité, notamment dans le domaine de la transition écologique Réalisation du projet européen ShoolFood4Change (si sélectionné) et diffusion des enseignements sur l'alimentation soutenable en lien avec le Réseau Délice auprès d'autres villes européennes



DES ÉVÉNEMENTS ET UN TOURISME ÉCORESPONSABLES POUR UNE VILLE INSPIRANTE

La délégation du tourisme et des grands événements de la nouvelle municipalité engage la Ville de Lyon sur une transformation des usages et des mentalités pour répondre aux enjeux du dérèglement climatique et préserver notre ville de la muséification. Plutôt qu'une ville envisagée en tant que produit, dont l'attractivité est vendue au plus offrant, gageons sur une ville vivante, authentique et inspirante. Lyon, une ville où habitants et visiteurs vivent le dépaysement par la rencontre avec l'autre, où grands et petits peuvent déambuler dans des quartiers piétonnisés qui se démarquent par des identités multiples et se rassemblent autour d'emblèmes communs : la soie, la gastronomie, les lumières, le cinéma et désormais... l'écologie. Bienvenue dans notre ville qui inspire et qui respire !

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Définir les fondamentaux d'une vie événementielle éco-responsable et porteuse de sens, puis accompagner sa mutation

Diminuer l'impact environnemental de la Fête des Lumières de 30 % d'ici à 2026.

Concevoir et organiser une grande fête populaire et écologique autour de l'eau.

Engager la mutation éco-responsable du secteur touristique lyonnais en repensant son attractivité selon 3 axes (les 3D):

Décloisonnement géographique : attirer les visiteurs au-delà des lieux emblématiques (Fourvière, Presqu'île...) dans tous les quartiers de Lyon

Démocratisation vers des publics plus larges : enfants, étudiants, jeunes professionnels, personnes en situation de handicap, habitants des QPV...

Diversification de l'offre, tant au niveau des visites, de l'hébergement ou de la restauration.

Atteindre en 2026 un score de 70 % au GDS index.

Soutenir les acteurs de ces deux secteurs, parmi les plus impactés par la crise du COVID, pour les aider à sortir de la crise et à gagner en résilience

En 2024, viser un taux d'emploi dans le secteur à Lyon 20 % supérieur à la moyenne nationale du secteur.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, la délégation mène pendant le mandat cinq actions prioritaires :

La première action consiste à certifier la Fête des Lumières selon la norme internationale ISO 20 121. Ce premier pas servira ensuite à rédiger une charte écoresponsable pour toute la vie événementielle lyonnaise.

D'autre part, la Ville de Lyon jouera un rôle moteur pour impliquer habitants et professionnels du secteur touristique à s'engager pour plus d'éco-responsabilité, via la démarche « Destination Internationale Responsable » afin de limiter son empreinte environnementale (y compris celle du trajet des visiteurs vers Lyon) et d'améliorer son impact social.

En troisième lieu, nous souhaitons mettre en avant les richesses naturelles de notre ville. C'est l'objectif du futur grand événement souhaité par l'exécutif sur la thématique des cours d'eau, événement qui portera fièrement les emblèmes de Lyon et les valeurs d'éco-responsabilité, d'équité et d'inclusion.

Sur le plan des événements sportifs, l'accueil de la coupe du Monde de Rugby 2023 sera l'occasion de montrer que Lyon est une ville hospitalière et exemplaire en organisation d'événements éco-responsables. Les touristes-supporters que nous recevrons apprécieront les villages Rugby où produits locaux et gastronomie lyonnaise seront mis à l'honneur.

Enfin, Lyon sera également « Centre de préparation aux jeux » pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, et hébergera plusieurs matchs des épreuves de foot féminin et/ou masculin. Ces deux grands événements seront clés pour re-dynamiser le secteur touristique lyonnais.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Soutien aux secteurs du tourisme et des grands évènements (T&GE) Évaluation des impacts social & environnemental des secteurs T&GE Labellisation « Destination internationale responsable » Renforcement de la réglementation contre l'hégémonie des plateformes de meublés de tourisme Certification ISO 20121 de la Fête des Lumières + Charte Événementielle Écoresponsable Organisation de la 1ère édition de la Fête de l'eau « 2021 Année du train » : participation aux efforts pour davantage de trains régionaux, inter-régionaux et de nuit	Implication des habitants dans la démarche DIR Travail approfondi sur les leviers d'amélioration de la note GDS index Accompagnement des acteurs T&GE aux labellisations et certifications Accueil des manifestations WCR2023 et J.O./J.O.P 2024	Pérennisation d'une vie événementielle + cohérente, inclusive, participative, responsable et durable Participation active de Lyon dans les réseaux de destinations touristiques responsables Bilan environnemental & socio-économique du secteur T&GE



LA VILLE CAMPAGNE

Lyon est incontestablement une ville liée à l'alimentation, liée à la cuisine, symbole du bien manger, du lien social et du partage en France et au-delà. Notre cité doit aujourd'hui montrer la voie vers une nouvelle manière de faire, plus végétale, plus locale et de qualité accessible à toutes et tous pour rester à l'avant-garde de l'alimentation de demain. C'est un enjeu sanitaire, climatique mais également un enjeu de justice sociale. À travers ses compétences, la Ville de Lyon travaille sur cet objectif afin de proposer aux enfants des crèches, des écoles, mais également à nos aînés une alimentation plus saine et responsable, en lien avec les partenaires agricoles. En parallèle, la Ville développe le potentiel nourricier du territoire lyonnais en lien étroit avec la Métropole et au-delà pour le lien ville-campagne. D'autre part, la Ville s'appuie sur la direction des Espaces Verts pour créer un véritable paysage nourricier au sein même de la cité afin de favoriser les initiatives citoyennes et solidaires en faveur de notre résilience alimentaire. Nous œuvrons enfin à la démocratie alimentaire en proposant des solutions aux Lyonnaises et aux Lyonnais en détresse alimentaire en permettant à toutes et tous d'avoir accès à une alimentation suffisante et que celle-ci soit de qualité, plus végétale, à l'origine de notre bien-être, de notre santé et du lien social.

L'alimentation locale est un enjeu majeur de la transition écologique. Et un levier essentiel pour notre santé, pour favoriser la biodiversité et redonner du sens. C'est un enjeu majeur de justice sociale et le liant indispensable pour faire société. À cet effet, nous travaillons de la ferme à la fourchette en incluant l'ensemble des partenaires de l'alimentation.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Retisser le lien ville-campagne grâce à « la ville qui mange »

Le nouveau marché de la restauration scolaire qui sera attribué en juillet 2022 prévoit de faire la part belle aux produits de qualité issus de circuits courts et de l'agriculture biologique. Ce nouveau marché est l'occasion pour les enfants dans nos écoles de renouer avec des repas riches en goût, plus végétalisés et locaux. L'approche alimentaire de cette délégation est globale car elle prévoit de créer des jumelages avec les communes des campagnes pour que les enfants des villes puissent découvrir la campagne et inversement. Et plus globalement que des territoires agricoles soient jumelés avec les arrondissements de la ville.

Le PEdT inclu désormais l'alimentation pour que les enfants puissent s'ouvrir à ces questions.

Plus globalement, ce sont tous les marchés publics liés à l'alimentation (crèche, protocole, seniors, etc.) que nous sommes amenés à revoir avec ces mêmes critères.

Favoriser l'accessibilité alimentaire et le droit à l'alimentation

Une alimentation saine pour toutes et tous ne se décrète pas, elle se construit ! Et pour édifier cette démocratie alimentaire il faut modifier notre rapport vis-à-vis de l'alimentation en la hissant au rang d'un bien commun plutôt qu'un bien marchand. Offrir une alimentation abordable et accessible est l'ambition portée par la Ville de Lyon pour cette mandature. Nos leviers d'action sont multiples ; en s'appuyant notamment sur la Gonette et par le biais du défi « Familles à Alimentation Positive » nous pouvons accompagner les familles en précarité alimentaire à relever le défi de manger plus sain, plus local, plus bio... sans augmenter le budget !

Développer l'agriculture urbaine

La réappropriation de notre alimentation dans toutes les couches de la société passe aussi par la réappropriation de tout le système alimentaire et notamment la production de son alimentation. L'exécutif municipal a déjà réalisé la plantation de vergers municipaux et souhaite multiplier les lieux de pratiques agricoles partout où cela s'avère possible. La Ville soutient également la création d'une Maison de l'Agriculture Urbaine afin de diffuser les bonnes pratiques, proposer un lieu ressources où chacun et chacune pourra s'initier et apprendre les techniques spécifiques à l'agriculture « urbaine » et ainsi refaire le lien avec la terre.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, voici les actions prioritaires qui seront conduites sur le temps du mandat :

En adhérant au réseau de la Gonette, l'exécutif municipal souhaite développer cette monnaie locale qui participe à l'économie de proximité.

En lien avec le CCAS, les personnes en situation de précarité alimentaire pourront ainsi accéder dès aujourd'hui à une alimentation de qualité grâce aux 40 épiceries bio membres du réseau Gonettes, et demain aux producteurs des marchés alimentaires, AMAP et épiceries sociales qui accepteront les Gonettes.

Par ailleurs, la mise en place de jumelages entre les arrondissements et les territoires agricoles à proximité pour développer les échanges scolaires seront ponctués de différents événements mettant à l'honneur ces liens entre la ville et la campagne.

De plus, les Lyonnaises et Lyonnais pourront nouer un lien avec l'alimentation grâce au développement de lieux dédiés à l'agriculture urbaine au travers de vergers urbains, potagers sur les toits, création d'une maison de l'agriculture urbaine au parc de Gerland et la création d'un parcours spécifique pour les personnes désireuses de s'installer en agriculture. Nous encouragerons également le développement de maisons de l'alimentation.

Enfin, les enjeux de l'alimentation sont en constante évolution et soulèvent de nombreuses interrogations face au dérèglement climatique. Pour cela, la Ville de Lyon pourra s'appuyer sur le Réseau Délices : réseau mondial de villes rassemblées autour des enjeux de l'alimentation. Lyon sera également territoire d'expérimentation d'un projet européen, avec d'autres villes, universités, chefs et associations, pour développer une alimentation de qualité et de proximité dans les écoles et les crèches en lien avec les partenaires agricoles. Ce projet permettra de toucher un public plus large que les enfants afin de pérenniser des comportements vertueux et les filières agricoles durables, voire aboutir à une halle alimentaire !

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023-2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Mise en place d'une sécurité sociale alimentaire via la monnaie locale de Lyon, la Gonette Orienter le nouveau marché public de la restauration scolaire vers une alimentation gouteuse, biologique, locale et végétale Revoir les marchés publics alimentaires (crèches, résidences senior, etc.) afin de valoriser une alimentation saine et locale	Jumelages entre les arrondissements et des communes rurales : renforcer le lien ville-campagne Maisons de l'alimentation : des lieux totems dans les arrondissements pour cultiver, cuisiner, composter, etc. Rendre accessible le système alimentaire Intervention sur la restauration collective grâce au projet européen SchoolFood4Change. Des projets pédagogiques et structurels seront menés pour une alimentation plus saine et durable	Halle alimentaire : dernier maillon logistique des producteurs locaux. Ce marché d'intérêt local rassemble les produits locaux et biologiques de la région lyonnaise et organise la logistique du dernier kilomètre afin d'approvisionner les professionnels (restaurateurs, traiteurs, épiceries...)



LYON, VILLE D'ACCUEIL ET D'HOSPITALITÉ POUR TOUS ET TOUTES

ACCUEIL ET HOSPITALITÉ

L'écologie politique de l'exécutif municipal s'inscrit dans la continuité de la tradition humaniste lyonnaise qui repose sur trois fondements : la promotion d'un mode de développement respectueux du vivant, la justice sociale et la démocratie participative. Nouveaux arrivants, populations migrantes ou encore étudiants ont en commun d'arriver dans une ville qui leur est inconnue. Il convient de les accueillir dignement.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Faire de Lyon une ville plus accueillante pour tous les nouveaux habitants

La Ville de Lyon, au travers de ses mairies d'arrondissement, doit tendre la main aux nouveaux arrivants, à l'occasion notamment de moments d'accueil qui sont des tremplins pour s'intégrer et participer aux activités citoyennes, sportives et culturelles de la cité.

Améliorer l'accueil des populations migrantes

L'exécutif municipal de la Ville de Lyon, en coopération avec la Métropole et l'État, souhaite améliorer l'accueil inconditionnel et l'accès aux droits des personnes en situation de migration (accompagnement social, juridique, médical, éducatif, culturel, hébergement, etc.). La Ville travaillera à soutenir et créer des espaces d'échanges et de rencontres permettant un enrichissement mutuel des habitants et des primo-arrivants.

Développer l'implication et la prise en compte des résidents étrangers dans la vie citoyenne lyonnaise

Les résidents étrangers sont une richesse pour la citoyenneté lyonnaise – nourrissons-nous de l'altérité, et permettons-leur de participer à la vie de la cité.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Pour ce faire, la délégation mène pendant le mandat trois actions prioritaires. Tout d'abord, un travail collectif est réalisé avec les mairies d'arrondissement, portes d'entrées incontournables qui animent les dispositifs d'accueil. Y sera notamment proposée la création de nouveaux outils, pour que les nouveaux arrivants puissent s'épanouir pleinement à Lyon (temps d'accueil plus convivial, accès facilité à l'offre culturelle et sportive, invitation à l'implication citoyenne, etc.).

D'autre part, l'accueil des migrants est une compétence de l'État, avec lequel la Ville de Lyon travaille pour leur garantir des conditions dignes. Pour cela, la Ville de Lyon a adhéré à l'ANVITA, le réseau des villes et territoires accueillants qui plaide pour l'accueil inconditionnel et partage les bonnes pratiques entre villes adhérentes. Comme nous le rappellent la crise de la Covid et les migrations liées au dérèglement climatique, nous sommes tous d'une certaine manière « colocaterres ». Afin de répondre aux besoins, la délégation « accueil et hospitalité » met en relation acteurs sociaux, institutions et associations pour apporter des solutions concrètes dans le périmètre de ses compétences.

Enfin, la commune est l'échelon le plus efficace pour faire vivre la citoyenneté de tous les résidents y compris des résidents étrangers non-européens qui n'ont pas le droit de vote. L'exécutif municipal étudiera les conditions de création d'un Conseil Consultatif des Résidents Étrangers à Lyon (CCREL) afin d'associer les étrangers extra-communautaires à la construction de la ville. L'accompagnement au changement et à la transition écologique se fera avec tout le monde, nous sommes toutes et tous, citoyennes et citoyens de la ville !



CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Adhésion à l'ANVITA + développement de l'action de plaidoyer de la ville en matière d'accueil (ex: soutien à Marche des Solidarités) Création d'un groupe de travail et de coordination « Accueil des nouveaux habitants » avec les arrondissements	Dispositif de soutien des acteurs associatifs de l'accueil et valorisation des bonnes pratiques Animation d'un espace d'échanges pour les structures de l'accueil des migrants Réinvestissement des réseaux internationaux relatifs à l'accueil, comme les Cités Interculturelles ou MC2CM	Création d'un lieu d'accueil pour primo-arrivants Mise en place du Conseil Consultatif des Résidents Étrangers à Lyon (CRREL)

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE DURABLES

La Ville de Lyon bénéficie de fortes marges de manœuvres financières dues à un très faible endettement et aux avantages d'une notation AA+. Le dynamisme économique et social de Lyon offre par ailleurs des recettes de fonctionnement importantes, qui donnent à la Ville des moyens suffisants pour absorber les conséquences de la crise sanitaire et pour déployer un plan d'investissement conséquent de plus d'1,2 Md d'euros sur le mandat.

C'est en se fondant sur une gestion rigoureuse, performante et transparente du budget de la Ville et de ses marchés que nous allons financer la transition écologique, optimiser la réalisation des politiques publiques durables et impliquer les citoyens et les citoyennes dans les choix et l'évaluation de ces mêmes politiques.

Les objectifs budgétaires et de gestion de la Ville de Lyon (transparence, gestion exemplaire, anticipation, nouveaux leviers financiers, commande publique écologiquement responsable...) permettront de promouvoir les valeurs d'une écologie bien comprise et raisonnée telles que la démocratie (au travers d'indicateurs), la transparence, la redevabilité, la durabilité, l'efficacité et l'innovation. Notre responsabilité vis-à-vis des Lyonnais et les Lyonnaises sera celle de montrer l'utilité de nos actions, de faire plus pour la transition écologique tout en maîtrisant nos ressources. Elle implique également de participer à un nouveau modèle, local, éthique et indépendant du capitalisme international concernant l'économie et le système financier (épargne et emprunts).

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Il nous faut renouveler les outils de financement actuels, il nous faut oser être innovants pour aller dans le sens de la transition et de la participation (citoyens-entreprises-partenaires).

Cette innovation doit commencer dès la discussion budgétaire pour que les citoyens et les citoyennes puissent porter à connaissance de leurs élus les priorités qu'ils donnent aux politiques publiques.

Elles feront l'objet d'un bilan budgétaire et d'une évaluation continue via des indicateurs (baromètre du bien-être, tableaux de bord...) mettant en évidence leur impact sur la ville et sur la vie de tous, via notamment le budget sensible au genre.

Les objectifs principaux de la délégation dans une vision de transformation de Lyon se déclineront principalement selon les deux axes qui suivent :

A – Porter le financement de la transition écologique de la Ville de Lyon via des modes de financement éthiques, innovants et efficaces :

Le niveau des enjeux de la transition et la nécessité d'**investir maintenant** pour polluer moins et avoir une ville respirable et socialement juste demandent un financement inédit. La Ville de Lyon portera au niveau national, européen et international le **plaidoyer**

pour des politiques monétaires et budgétaires accompagnant la transition et une réorientation de la finance et de l'épargne vers l'économie locale et écoresponsable.

Nous explorerons les champs de financements innovants et participatifs tels que la création d'un fonds de dotations avec des entreprises partenaires et partageant nos valeurs, l'émission de green bonds ou même l'appel à des plateformes de crowdfunding afin que les citoyens et les citoyennes puissent participer au développement de leur ville.

Nous dialoguerons avec les acteurs de la finance éthique et rechercherons systématiquement les subventions et prêts bonifiés des collectivités ou institutions nationales (l'État, l'ADEME, la Caisse des dépôts et des consignations) et internationales (fonds européens).

B – Privilégier une commande publique sobre, durable, inclusive et locale qui accompagnera la mise en œuvre du projet politique et sera exemplaire :

Il nous faut améliorer et donner des objectifs ambitieux au Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) et utiliser les marchés publics comme levier de relance et de transition de l'activité économique. Notre commande publique doit être accessible aux entreprises du territoire et promouvoir des produits et des comportements éco responsables, favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Ainsi au-delà de la sobriété recherchée pour tout achat public et les critères de choix, il nous faut créer les outils économiques vertueux qui répondent à la Transition écologique : des plateformes, centrales, voire coopératives d'achat local, des clauses sociales ambitieuses pour favoriser le recours au secteur protégé (handicap)...

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

La priorisation de nos actions a privilégié en premier lieu une programmation pluriannuelle des investissements qui intègre une vision sectorielle et géographique des besoins liés à l'urgence climatique et à la transition écologique que nous portons.

C'est ensuite en mettant en place, dès le budget primitif 2021, une démarche de recherche de marge de manœuvre et le renforcement d'une gestion rigoureuse et de prospective financière pour financer à la hauteur nécessaire le renforcement des services publics et la réalisation du plan de mandat.

En troisième lieu, nous mènerons sur 2021 la refonte du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables, et nous renforcerons les orientations politiques des maires d'arrondissement et des adjoints dans le processus achat à la Ville de Lyon au bénéfice de l'atteinte de nos objectifs de transition écologique, des activités des entreprises locales et du bien-être des habitants et des habitantes.

Notre engagement passera par le développement d'outils de financement verts et partenariaux : banques éthiques, fonds européens, cofinancements partenariaux, financements citoyens et mécénat. Chaque acteur de la vie lyonnaise, particulier ou institution, pourra agir s'il le souhaite aux côtés de la Ville de Lyon.

Enfin, notre volonté affirmée de plus de transparence dans la gestion de la Ville nous oblige à un devoir d'évaluation et de redevabilité. Nos budgets seront présentés avec des approches genrée et environnementale de façon à ce que leurs impacts sociétaux soient visibles de tous. De même nous mettrons en place les modalités adaptées pour qu'un budget « participatif », sur lequel les habitants puissent agir, soit voté.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
PPI BP 2021 Adoption du SPASER Budget genré et expérimental Accompagnement des budgets participatifs	Nouveaux modes de financement de la transition écologique et de l'action municipale : finances vertes, financement participatif et mécénat. Finalisation d'une stratégie sur le service public du funéraire Clause de revoyure de la PPI	Réajustement de la PPI Atterrissage de la prospective financière du mandat Préparation de l'évaluation du plan de mandat pour les aspects budgétaires et notamment genre et environnement Bilan du SPASER et de l'impact de la commande publique lyonnaise sur l'emploi, l'activité locale et l'environnement

UNE TRANSITION DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. POUR UNE DÉMOCRATIE CONTINUE, PLUS INCLUSIVE ET CONTRIBUTIVE

À l'heure d'une défiance démocratique généralisée, il s'agit de parvenir à un saut qualitatif de nos pratiques démocratiques locales. Nous souhaitons créer une dynamique de changement locale (élus, agents, habitants), portée par le principe directeur de la redevabilité. Instaurer un écosystème, un espace d'agir démocratique cohérent et lisible est désormais une nécessité pour la transition écologique. Il nous faut renouveler notre rapport à l'Autre et au Vivant et oser une transformation de l'action politique qui aille dans le sens d'une société de la coopération.

L'enjeu principal est de participer à rendre la démocratie continue, plus inclusive, notamment avec une attention portée aux « invisibles », aux « sans voix », et plus impliquante (contributive, d'initiative partagée entre tous les acteurs de l'action publique). Parce que la démocratie se caractérise par ses travaux et ses modes d'actions, l'objectif est précisément celui de mettre en œuvre des pratiques d'expérimentations démocratiques et des processus d'institutionnalisation visant le renouvellement démocratique, et permettant aux Lyonnais et aux Lyonnaises de participer de manière accrue à la prise de décision.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Les objectifs principaux de la délégation dans une vision de transformation de Lyon. Le principe directeur de redevabilité traverse l'ensemble de la délégation. Être redevable, c'est ainsi :

- Assurer une transparence de la vie locale et de son financement en participant à la diffusion d'une culture déontologique.
- Favoriser la prise de conscience des pas réalisés ensemble à travers les dispositifs et politiques publiques initiés, créer la confiance, susciter l'adhésion et provoquer un effet d'entraînement. La redevabilité est un moteur pour l'action et appelle le développement d'une démarche d'évaluation de l'action publique territoriale.
- Rappeler que nous sommes collectivement responsables vis-à-vis des générations futures et plus largement du Vivant : il nous appartient de participer à la fabrique d'une ville résiliente. La redevabilité anime donc également toute démarche de prospective territoriale.
- Reconnaître la nécessité de produire des connaissances pour pouvoir donner force concrète à la transition écologique, et œuvrer à la reconnaissance de la place de l'Université et des étudiants dans la Cité.

Nous faisons ainsi le pari de l'intelligence collective afin de parvenir à réintéresser tous les Lyonnais et toutes les Lyonnaises à la vie politique locale. Une telle démarche demandera au nouvel exécutif de s'impliquer fortement et nécessite trois gestes à la fois :

- Nous rapprocher des habitants et habitantes et nous mettre à l'écoute active de leurs attentes et besoins afin de répondre avant tout à un enjeu de proximité.
- Mobiliser les habitants pour les rapprocher de la décision, en les informant et en les invitant à participer à la construction des politiques publiques locales, des projets et de dispositifs qui les concernent tous et toutes. Ainsi nous veillerons à apporter une cohérence et une lisibilité à cette participation volontaire à l'inverse de ceux qui jusqu'à présent tendait à confisquer la voix des habitants ;
- Redonner du pouvoir d'agir aux habitants et aux habitantes - mais également aux élus locaux - en travaillant à faciliter l'émergence d'initiatives citoyennes, à accompagner leur réalisation, à participer à leur valorisation des différences et la construction de positions communes acceptées.

Nos objectifs s'inscriront donc autour des axes suivants :

Assurer la transparence de l'action politique locale et de son financement par la diffusion d'une culture déontologique.

Il nous faudra d'abord garantir l'intégrité des élus et des agents de l'administration en renforçant les règles déontologiques (pour de l'éthique en politique). Une charte spécifique et une commission « déontologie » seront initiées dès le début du mandat. De même, nous garantirons l'accès aux informations pour offrir une meilleure lisibilité de l'action politique et rendre compte de notre implication au service de l'intérêt général. Nous travaillerons à une logique d'open data (ouverture et partage des données), d'accessibilité et de compréhension des documents principaux et stratégiques de la Ville.

Développer un écosystème démocratique qui allie écoute active des habitants, instances de dialogue citoyen, fabrique participative des projets et politiques publiques locales, accompagnement des initiatives citoyennes, et qui s'appuie sur le rôle pivot des arrondissements.

Nous multiplierons les dispositifs favorisant l'expression citoyenne dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des grands projets et politiques publiques stratégiques du mandat, mais également en créant des lieux de débat et de projets au sein des instances de proximité et en facilitant l'initiative citoyenne.

Suivant un principe d'expérimentation et de redevabilité, développer des approches évaluatives et de prospective participatives pour renouveler notre manière de faire de la politique.

La Ville s'attachera à disposer d'indicateurs participatifs pour évaluer la qualité de vie à Lyon et orienter l'élaboration des dispositifs et politiques publiques locales, et à participer à la fabrique d'une ville résiliente.

Reconnaître les étudiants comme des acteurs incontournables de la fabrique et de la vie de la cité, et soutenir leurs initiatives, les accompagner et être attentif à leur situation sociale.

L'enjeu universitaire sur le territoire est un levier de transformation incontournable pour permettre à la métropole de Lyon de réussir sa transition écologique. Replacer au centre de l'attention des acteurs de la vie universitaire le projet de vie des étudiants (études, engagements associatif, entrepreneurial, logement, mobilité, etc.) et permettre à ces derniers d'en être les premiers concepteurs et acteurs, c'est là tout le sens d'une ville émancipatrice. Nous serons particulièrement attentifs aux situations de vulnérabilité qui les concernent et nous impliquerons avec tous les acteurs institutionnels, associatifs et sociaux pour mettre en visibilité, optimiser et pérenniser les dispositifs de lutte contre l'isolement et la précarité des étudiants.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Les grands principes et objectifs vus ici nous permettront notamment d'engager les actions prioritaires suivantes :

Concevoir et mettre en œuvre un budget participatif et un appel à projets citoyens favorisant toute démarche de co-construction de solutions locales, en lien avec les habitants et les arrondissements, pour la transition écologique ;

Développer une plateforme numérique d'informations et d'initiatives citoyennes, regroupant notamment les services démocratiques de la Ville, et permettant d'informer mais aussi d'impliquer les habitants en tant qu'outil de mise en relation entre les Lyonnais ;

Co-construire, avec les habitants, un dispositif de « baromètre du bien-être » pour évaluer la qualité de vie à Lyon et orienter l'élaboration des dispositifs et politiques publiques locales ;

Créer une commission extra-municipale du temps long, pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets de la Ville avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques ;

Accompagner la création de l'« Institut de la Résilience », plateforme de savoirs, de formations, visant à faire du champ politique un champ d'expérimentations sociales et économiques en faveur de la transition écologique ;

Renforcer l'appel à projet en faveur des initiatives étudiantes (APIE) et toute action permettant d'œuvrer à la reconnaissance et à l'intégration des étudiants dans la vie de la cité.

Ainsi, un portage politique fort associé à une réorganisation administrative soucieuse d'une acculturation des élus et des agents à la participation, l'évaluation et la prospective, sera nécessaire à la réalisation du plan de mandat de la délégation Démocratie locale et redevabilité – Évaluation et prospective – Vie étudiante.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Budget participatif Plateforme numérique d'informations et d'initiatives citoyennes « Baromètre du bien-être » Commission extra-municipale du temps long « Institut de la Résilience » Formations à la participation Renouvellement du fonctionnement des conseils de quartier Réflexions sur la mise en place de conseils citoyens (enfants, aînés, résidents étrangers...)	Développement des dispositifs Commission extra-municipale du temps long « Institut de la Résilience » Formations à la participation Nouveaux dispositifs Formations à l'évaluation et à la prospective Lab' interne	Continuité dans les pratiques participatives, évaluatives et prospectives Développement et Ajustement des dispositifs

SOUTIEN AU PERSONNEL COMMUNAL ET QUALITÉ DE SERVICE AUX USAGERS

La crise sanitaire sans précédent nous a rappelé combien les services publics étaient essentiels à l'équilibre de notre société : dans le domaine de la santé bien sûr, dans les champs de l'éducation et de la petite enfance, dans l'accompagnement de nos seniors ou des personnes en difficulté sociale, dans des secteurs mis à mal comme le sport et la culture...

À l'opposé des détracteurs de la dépense publique et des fonctionnaires, nous nous inscrivons dans une démarche qui se veut résolument positive et nous voulons concourir à la promotion des services publics. Nous savons que le service public est aussi le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ; qu'il est un gage de lien social et de solidarité ; qu'il garantit à tous et toutes l'accès aux biens publics fondamentaux.

Notre politique se traduira par une meilleure reconnaissance des agents publics ainsi que par une écoute renforcée des besoins des usagers, les deux concourant à la qualité et à la promotion du service public.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

La promotion des services publics se traduit par une double ambition politique : en interne, par un soutien actif au personnel communal pour rendre un service de qualité ; en externe, par une meilleure prise en compte des attentes des usagers pour adapter l'offre de services au plus près des besoins.

Pour soutenir l'action du personnel communal

Notre premier engagement sera un **engagement de moyens pour l'administration** avec l'adoption d'un pacte social en faveur du service public et des agents municipaux. Ce document fixera nos ambitions pour renforcer les effectifs dans certains secteurs et améliorer les conditions de travail des agents.

Notre second engagement sera un **engagement sur une méthode de travail collective** à travers l'élaboration d'une charte du dialogue social qui favorise la concertation avec les représentants du personnel et les agents municipaux. De la même manière que la collectivité pratique la démocratie participative avec ses concitoyens, elle doit être aussi exemplaire en tant qu'employeur avec ses salariés.

Notre troisième engagement sera un **engagement sur le sens de l'action publique** à travers un projet d'administration partagé qui fixe des valeurs et des grands objectifs à la collectivité, qui fédère les agents autour de dynamiques communes et répond aux besoins prioritaires des Lyonnais et des Lyonnaises : transition écologique, redevabilité, participation, solidarité, valorisation des arrondissements...

Pour mieux prendre en compte les besoins des usagers

Notre première orientation sera l'**accessibilité du service public**, ou comment permettre à tous les publics de pouvoir facilement accéder à leur administration. Après des années de dématérialisation accélérée, l'administration doit encore pouvoir répondre présente, physiquement ou par téléphone, pour tous les usagers en difficulté avec le numérique. Cette exigence devra aussi être travaillée pour des publics plus spécifiques : handicap, fragilité sociale, difficulté avec l'écrit ou la langue française...

La seconde orientation sera celle de la **proximité du service public** : en renforçant encore les liens entre agents des directions centrales et des mairies d'arrondissement ; en associant les usagers à la gestion des équipements de proximité avec les arrondissements volontaires ; en faisant de la proximité et de la relation à l'habitant un axe fort de notre organisation administrative.

La troisième orientation sera l'**adaptabilité du service public** en menant plus régulièrement des enquêtes « écoute usagers » sur nos services à la population : de la crèche à l'école en passant par l'équipement sportif, culturel, social,... Nous aurons à cœur de réinventer notre offre de service avec nos partenaires locaux, praticiens ou universitaires, pour enrichir l'action publique.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Afin de donner à voir aux Lyonnais et aux Lyonnaises le renouvellement du lien entre administration et habitants, nous travaillerons plus particulièrement aux actions prioritaires suivantes :

Dans le cadre du **pacte social de la Ville de Lyon** en faveur du service public et des agents municipaux, nous renforcerons les effectifs dans les services publics du quotidien (crèches, écoles, police municipale...) ; nous valoriserons l'attractivité des métiers à travers le régime indemnitaire et les déroulés de carrière ; nous travaillerons au bien-être au travail et lutterons contre la précarité ; nous serons exemplaires en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; nous porterons ces ambitions collectivement, avec les agents et les syndicats, à travers l'adoption d'une **charte du dialogue social**. Nous mettrons aussi en œuvre un **projet d'administration** fondé sur les valeurs de la transition écologique. C'est pourquoi nous proposerons à tous les agents un plan de formation à la transition écologique, un plan de déplacement de l'administration, des budgets participatifs pour encourager les initiatives écologiques.

Nous favoriserons un partage de la décision, une meilleure association des citoyens et usagers, des **prérogatives plus importantes aux arrondissements**. Nous nous inscrivons dans une démarche assumée d'évaluation et de redevabilité dans nos choix et nos politiques publiques. Nous proposerons régulièrement des **enquêtes « écoute usagers »** afin d'être dans une logique d'amélioration continue de nos services publics : crèches, écoles, personnes âgées, culture, sport... Nous proposerons également à des habitants, à des universitaires, à des professionnels, de réfléchir ensemble à des **laboratoires d'innovation publique**, pour favoriser une offre de services plus adaptée aux nouveaux besoins des usagers. Enfin, nous mettrons tout en œuvre pour proposer un accueil inconditionnel face aux exclusions. Nous lutterons contre la **fracture numérique** en garantissant un accès présentiel à nos services. Nous faciliterons l'**accueil des publics fragiles** (écrivains publics, interprètes, travailleurs sociaux...). Nous créerons un **médiateur de la Ville de Lyon** pour dénouer les conflits individuels avec l'administration.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Pacte social en faveur du service public et des agents municipaux Projet d'administration en faveur de la transition écologique et solidaire Charte du dialogue social avec les agents et les syndicats	Enquêtes « écoute usagers » Médiateur de la Ville de Lyon Moyens humains renforcés pour les arrondissements	Fracture numérique Accueil inconditionnel en faveur des publics fragiles Laboratoires d'innovation publique



UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE ET DES SERVICES RESSOURCES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Délégation transversale par nature, les actions qui seront mises en œuvre ici permettront d'impliquer l'administration, les élus, les maires d'arrondissement dans un système de sobriété, de souveraineté de la puissance publique, notamment numérique et de proximité décisionnelle sur les neuf territoires de la ville de Lyon.

Ce sont notamment les enjeux de l'amélioration de la réactivité politique et de la qualité des services rendus à la population qui sont pris en compte ici. Notre action permettra de travailler avec l'administration et les élus à une vision nouvelle de la ville, à une transformation du processus décisionnel de la Ville de Lyon et au renouvellement de la gouvernance entre la Mairie centrale et les arrondissements.

GRANDES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Les objectifs principaux de la délégation dans une vision de transformation de Lyon permettent une appropriation, une acculturation de l'ensemble des acteurs de la décision publique à la transition écologique et à la sobriété numérique.

C'est en effet en se fondant sur les fonctions dites « support » de la Ville de Lyon que nous pourrions concrétiser une ligne politique forte sur ces domaines.

Une priorité sera de sensibiliser l'administration aux enjeux de l'écologie

Il en va certes de l'efficacité dans la mise en œuvre du projet politique. Il en va aussi de l'urgence de placer l'écologie au cœur du processus décisionnel qui implique d'abord les services publics.

C'est pourquoi nous souhaitons principalement nous appuyer sur les compétences internes de la Ville notamment sur les champs juridiques et logistiques (contentieux, assurances, RGPD, logistique événementielle,...). Cela nécessitera de mettre en place des sensibilisations et des formations, de réfléchir aux critères environnementaux et clauses à intégrer dans les marchés publics, à assurer une prévention des risques...

La promotion d'une sobriété numérique systématique, c'est-à-dire la limitation des impacts environnementaux des systèmes d'information de la Ville de Lyon. Ce message devra être porté au-delà de l'administration, par des débats publics sur la place du numérique dans nos vies et dans notre ville. Il s'agira d'entraîner le plus largement possible une prise de conscience de l'impact environnemental du numérique et des actions en découlant.

Soutenir et préconiser les logiciels libres dans l'administration pourra redonner à la Ville sa liberté dans ses choix numériques. Nous prônerons une souveraineté numérique, entre autres vis-à-vis des GAFAM (Google Amazon Facebook Apple,...), et développerons la coopération entre collectivités (numérique comme un bien commun).

Enfin, un autre grand objectif prioritaire, sera d'**organiser l'administration et la gouvernance de la Ville pour assurer le meilleur rapport possible à la proximité**, en redonnant toute leur place aux arrondissements. Nous créerons une instance représentative, la Conférence des Maires d'arrondissement, qui rassemblera le Maire de Lyon et les Maires d'arrondissement pour traiter régulièrement des questions du quotidien et de la mise en œuvre territorialisée des politiques publiques de l'exécutif.

ACTIONS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Concrètement, nos actions prioritaires intégreront les critères vertueux de la transition écologique et de la sobriété numérique. Tous les acteurs de la décision politique seront sollicités et nous les impliquerons derrière notre ambition : réorganisation de l'administration, formations aux enjeux de l'écologie, création d'instances politiques avec les élus de proximité...

Il en va ainsi de la révision des contrats d'achats de matériel informatique pour plus de sobriété en insistant sur le réemploi et la réparabilité. Cette démarche sera accompagnée d'un engagement fort pour connaître et résorber les impacts technologiques des pratiques actuelles ; la réalisation d'un bilan carbone des systèmes d'information de la Ville constituera un outil d'aide à la décision et de mesure de notre progression.

De même, nous orienterons les nouveaux achats logiciels vers le logiciel libre. Comme déjà évoqué ce sera un signe fort de notre volonté de préserver notre souveraineté numérique vis-à-vis des puissances commerciales. C'est notamment un enjeu de protection de nos données et de celles des Lyonnais et des Lyonnaises. Nous porterons notre action pour satisfaire au label Territoire Numérique Libre, qui constituera un outil de mesure de notre progression dans cet engagement.

Cette démarche s'appliquera naturellement aussi aux contrats de prestation informatique. Ainsi nous réinterrogerons l'ensemble des marchés actuels pour intégrer autant que possible l'éco-conception logicielle.

Notre implication ne se limitera pas à des réflexions internes à l'administration et à la Ville de Lyon mais sera portée devant les Lyonnais et les Lyonnaises. Il nous faudra faire vivre le débat sur la place du numérique dans la société, en investissant des places de débat existantes, des associations d'élus, le numérique éducatif... Nous organiserons un grand débat en lien avec ceux qui s'ouvrent aujourd'hui dans l'ensemble des villes sensibles aux défis environnementaux et à la transition écologique.

Si nous engageons l'ensemble de l'administration dans cette démarche vertueuse, nous impliquerons aussi les élus de proximité et notamment les maires d'arrondissement en mettant en place la Conférence des Maires d'Arrondissement. Ce sera un lieu de facilitation des échanges entre arrondissements et Mairie centrale, d'implication politique des maires dans la gouvernance municipale et de suivi des travaux permettant de donner aux arrondissements toute leur place.

CALENDRIER INDICATIF DES PROJETS PHARES

Actions à mener à court terme (début de mandature 2020-2022)	Actions à mener à moyen terme (2023 -2024)	Actions projetées pour la fin de mandature (2025-2026)
Formation / communication dans l'administration Conférences des Maires d'Arrondissement Inventaire des équipements de proximité + commissions mixtes Bilan carbone Audit logiciel libre Audit accessibilité numérique + mise en conformité	Révisions contrats d'achat matériel informatique (au fil de l'eau) Formations / débats sur la place du numérique dans la société Développement et ajustement des pratiques	Révisions contrats d'achat logiciel pour logiciel libre et éco-conception (au fil de l'eau)

LYON,

CAPITALE DE L'ÉCOLOGIE

PLAN DE MANDAT
2020 - 2026
FÉVRIER 2021

